



+

JOHAN FREICHEL, FRÉDÉRIC BALARD, ELSA MARTIN

+

+

● Xertigny

+

HABITER ET VIEILLIR

Trajectoires résidentielles
à Xertigny (Vosges)

+

POPSU

+

autrement

+

9	INTRODUCTION
23	XERTIGNY VUE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE
43	VIEILLIR À XERTIGNY
65	DU RISQUE DU DÉENGAGEMENT SENIOR À LA NÉCESSITÉ DE PENSER LE VIEILLISSEMENT COMME UNE RESSOURCE
81	CONCLUSION
85	NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Xertigny

Région
Grand Est

Département
Vosges

Intercommunalité
Communauté d'agglomération d'Épinal

Code postal
88220

Effectif de la population
2 598 habitants en 2018, Insee

Part de la population de la commune dans
la population totale de l'intercommunalité
2,3 %

Programme national
Petites villes de demain



Guadeloupe



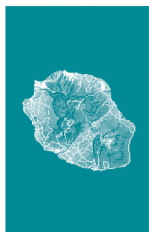
Martinique



Guyane



Mayotte



La Réunion



INTRODUCTION

VIEILLIR À XERTIGNY : AU CROISEMENT D'UNE SOCIOLOGIE DU TERRITOIRE RURAL ET D'UNE SOCIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT

La ruralité et le vieillissement constituent deux notions qui font souvent l'objet de représentations sociales négatives. Généralement analysé par comparaison à l'urbain, le monde rural est fréquemment présenté par les politiques publiques comme un monde homogène, à part, en retard et résistant à l'innovation¹; il peut être aussi, tant du point de vue de la population que du point de vue des élus locaux, perçu comme « délaissé² ». Mais dans ce même temps, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le rural est décrit comme en mutation permanente, marqué par l'exode rural, la désindustrialisation, puis une forme de renaissance³. Ainsi, la notion de ruralité est attachée à des représentations souvent infondées, notamment quand elle renvoie à l'absence et au manque, alors même que cette notion fait référence à des environnements territoriaux pluriels et complexes souvent ignorés⁴.

Les personnes âgées sont, dès les années 1960, considérées comme un problème à résoudre par les politiques publiques car vues comme « inéluctablement déficitaire[s], dépendante[s] voire démente[s]⁵ ». En consacrant la notion de territoire comme dénominateur des politiques vieillesse, la loi d'adaptation de la société au vieillissement (2015) n'a fait que concrétiser une tendance déjà ancienne d'injonction faite aux territoires (ruraux) d'anticiper et de chercher les moyens de régler les questions liées au vieillissement. Ainsi, lorsque le vieillissement et la ruralité sont abordés de concert, il n'est pas rare que cela se traduise par la mise en exergue des difficultés ou des « manques » tels que les déserts médicaux, la perte d'attractivité, de dynamisme économique et démographique⁶, comme si rien de positif ne pouvait être

envisagé pour un « territoire rural vieillissant », même lorsque des tentatives de réimplantation des services à la population (maison de santé, pôle d'excellence rurale « services et accueil », etc.) sont réalisées – en témoigne la nature des emplois que ces services drainent, plutôt déqualifiés et faiblement rémunérés⁷.

Réaliser une étude de cas a pour but de se départir des conceptions habituelles du vieillissement et du monde rural pour saisir et rendre compte des pratiques et des représentations propres aux acteurs de ce territoire : élus, agents territoriaux, personnes âgées, bénévoles, professionnels de l'accompagnement, etc.

À la suite de Catherine Gucher, il s'agit de « comprendre comment les populations qui les peuplent [ces territoires ruraux] organisent leurs parcours de vie au fil du vieillissement et dans la vieillesse et comment les instances territoriales prennent en compte ces phénomènes de vieillissement, à travers des politiques d'aménagement et de développement de services aux populations⁸ ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une recherche menée avec des personnes vivant au quotidien le territoire et non pas *sur* elles. Nous tenons, à ce titre, à souligner le fort investissement de l'ensemble de ces « informateurs » tout au long de la phase de terrain. Leur implication s'est aussi conjuguée avec la volonté d'améliorer leurs connaissances et leur appréhension du vieillissement, et plus largement des dynamiques socio-territoriales à l'œuvre. Au-delà des données quantitatives et descriptives produites par différentes institutions publiques, ces personnes expriment leur souhait de comprendre leur territoire dans sa réalité quotidienne et non à travers les besoins et les visions projetés de l'extérieur.

Étudier les trajectoires de vieillissement à Xertigny

Nous avons fait le choix de porter notre analyse sur les trajectoires de vieillissement. Cette démarche implique de considérer tout à la fois le parcours de vie des personnes dans leur avancée en âge et leur rapport au territoire, mais aussi d'interroger la manière dont les acteurs (qu'ils soient élus, professionnels ou bénévoles) pensent ces trajectoires et œuvrent à les rendre « bonnes », tant pour les personnes que pour le territoire considéré.

Pour ce faire, il s'avère indispensable de comprendre à travers quelles logiques nos informateurs vivent ce territoire, comment ils le définissent, le bornent. Il s'agit également de voir de quelles manières ils s'y projettent à court et moyen terme et comment ils considèrent son évolution passée et à venir, ses spécificités, ses atouts et ses faiblesses. Ce n'est qu'en saisissant de manière plus fine leurs trajectoires résidentielles⁹ et en étudiant la situation des locuteurs (statut, ancienneté dans la commune, etc.) qu'il est possible de comprendre la diversité des formes du vieillir à Xertigny.

Méthodologie

La méthodologie employée s'inscrit dans une démarche de type qualitative et inductive. Elle repose sur une approche itérative entre apports théoriques et données issues du terrain d'enquête. Ainsi, en parallèle d'une revue de littérature menée sur le sujet, d'observations in situ conduites auprès des publics cibles de l'étude, 33 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'acteurs locaux et de personnes âgées du territoire (cf. Note méthodologique).

Si les entretiens constituent la principale source de données de ce projet, l'analyse documentaire et les journées d'immersion ont permis de mieux contextualiser les discours recueillis et de « trianguler » les sources pour approfondir l'analyse. Aussi, les allers-retours réalisés sur le terrain et auprès des acteurs du territoire ont permis un constant enrichissement de l'analyse, avec la confrontation régulière des résultats intermédiaires aux réalités du terrain.

PORTRAIT DE LA COMMUNE DE XERTIGNY

L'étude de cas a été menée à Xertigny, ville du sud des Vosges de 2 611 habitants en 2020. La commune se caractérise par un « positionnement central » au sein du territoire de la Vôge, marqué par la proximité avec des villes thermales réputées pour leurs eaux minérales et des stations touristiques de moyenne montagne. Le territoire communal est très souvent qualifié d'« étendu » en raison de sa superficie couvrant un peu plus de 5 000 hectares, dont la moitié est constituée de terres agricoles (2 500 hectares) et de près de 2 000 hectares de forêt.

Chef-lieu de canton depuis 1790, la commune est un centre politique, démographique et économique important sur le territoire, depuis la révolution industrielle au XIX^e siècle quand naissent des industries (brasserie, fromagerie, tréfilerie...) et des commerces. Dans les années 1960, des ensembles d'habitats collectifs vont être construits et gérés par le bailleur social Vosgelis (au nombre de 142 en 2017, soit 12 % des résidences principales de la commune, selon l'Insee, RP 2017). Si le nombre d'habitants se stabilise jusqu'en 1968, il va décroître progressivement au rythme des fermetures d'une partie importante des entreprises. Ainsi, les caractéristiques de la commune suivent les transformations sociales et économiques du territoire [TABLEAU 1].

TABLEAU 1

**Données statistiques de la population :
Xertigny et le département des Vosges**

	Commune de Xertigny			Département des Vosges		
	1968	1990	2018	1968	1990	2018
Nombre d'habitants	3 324	2 971	2 598	388 201	386 258	366 112
Taux de variation sur la période	-21,8 %			-5,7 %		
Nombre de logements vacants	68	111	156	10 512	14 261	24 165

Malgré un taux de variation démographique négatif entre 1968 et 2018 (-21,8 % à Xertigny contre -5,7 % sur le département ou -12,6 % à Épinal, ville-centre de l'actuelle communauté d'agglomération), Xertigny revêt la fonction de « pôle relais rural » à l'échelle du schéma de cohérence territoriale (Scot) des Vosges centrales. Sa localisation géographique, les liens historiques et privilégiés qu'elle entretient avec les communes environnantes, le maintien dans la commune d'un ensemble de services, de commerces (dont deux supermarchés), d'équipements (maison de santé, maison de retraite, crèche...), d'activités (dont un tissu associatif dense et diversifié) et d'emplois lui confèrent des fonctions importantes au sein du territoire. Avec 125 entreprises locales – dont la très grande majorité sont des petites et moyennes entreprises situées dans le centre-bourg –, la commune présente une économie pouvant être qualifiée de « multifonctionnelle » : le secteur secondaire y occupe encore près de 30 % de l'activité économique, contre 65 % pour le secteur tertiaire reposant essentiellement sur les commerces de

proximité, les services aux entreprises et aux particuliers; la présence d'agriculteurs et de producteurs spécialisés est encore significative sur le territoire. Enfin, les secteurs public et associatif constituent les principaux fournisseurs d'emplois locaux, en particulier la maison de retraite (Ehpad), la mairie, les établissements scolaires (la commune disposant d'écoles primaires et d'un collège), et la Maison des solidarités et de la vie sociale (MSVS).

Un exemple illustre particulièrement bien la place qu'occupe Xertigny au sein de son territoire: la commune s'est dotée d'un centre de vaccination à partir du 6 mars 2021, qui est resté ouvert jusqu'au 17 juillet, accueillant en moyenne 350 personnes chaque semaine pour un total dépassant les 5 000 injections sur la période. Néanmoins, pour une partie de ses habitants et des personnes y travaillant, Xertigny demeure qualifiée de « village » par comparaison à l'idée qu'ils se font de la ville, souvent symbolisée par Épinal.

Les projections statistiques annoncent un vieillissement de la population: en 2040, dans le Grand Est, un habitant sur trois aura plus de 60 ans, contre un sur quatre en 2015. À l'échelle de la région, les départements ruraux sont les plus touchés par ce phénomène de vieillissement, en particulier la Haute-Marne et les Vosges. Si la question du vieillissement est centrale ici, elle s'articule à des préoccupations territoriales plus vastes, telles que rayonner sur le territoire, attirer de nouveaux habitants – notamment jeunes et économiquement dotés –, proposer un cadre de vie de qualité, ou encore inciter des entreprises à s'installer afin de maintenir ce statut de centralité territoriale.

NOTES DE FIN D'INTRODUCTION

-
- 1 Jean-Luc Deshayes, Alissia Gouju et Ingrid Voléry, « La construction sociale des espaces ruraux », *Savoir/Agir*, vol. 4, n° 38, p. 105-112, 2016.
-
- 2 François Taulelle, « Ce que nous avons vu en matière de services publics dans les quatre pays de l'étude: le délaissement du territoire », *Sciences de la société*, n° 86, p. 5-13, 2012.
-
- 3 Bernard Kayser, *La Renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990.
-
- 4 Bruno Morin, « Qui habite en milieu rural ? », *Informations sociales*, vol. 164, n° 2, p. 11-22, 2011.
-
- 5 Bernard Ennuyer, « La discrimination par l'âge des "personnes âgées": conjonction de représentations sociales majoritairement négatives et d'une politique vieillesse qui a institué la catégorie "personnes âgées" comme posant problème à la société », *La Revue des droits de l'homme*, n° 17, 2020 [en ligne].
-
- 6 Simard Majella, « Le vieillissement de la population en milieu rural québécois », *Revue Organisations & Territoires*, vol. 29, n° 1, p. 9-17, 2020.
-
- 7 Emmanuelle Bonerandi, « Les pôles d'excellence rurale "services et accueil": réponse à des besoins, structuration de services ou création d'emplois en milieu rural ? », *Pour*, vol. 1, n° 208, p. 157-163, 2011.
-
- 8 Catherine Gucher, « Le vieillissement des populations et des territoires au prisme d'une ruralité transformée », *Gérontologie et Société*, vol. 36, n° 146, p. 11-20, 2013.
-
- 9 Laurent Nowik et Alain Thalineau, « La mobilité résidentielle au milieu de la retraite: un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, p. 41-51, 2010.













XERTIGNY VUE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Bien que non spécifique à Xertigny et assez typique des environs, la géographie communale, composée d'un centre-bourg densément peuplé et de neuf hameaux plus ou moins distants du centre, est régulièrement convoquée par les acteurs municipaux pour dire la singularité du territoire. Du fait de la localisation des hameaux et de leurs caractéristiques démographiques, plusieurs qualificatifs circulent pour les dénommer.

Les hameaux d'Amerey, Moyenpal et Rasey, appelés communément les « écarts », sont ceux qui accueillent le plus grand nombre d'habitants, respectivement 330, 270 et 230, soit pour chacun de ces hameaux de 7 à 10 % de la population communale. Le reste du territoire s'organise entre plusieurs lieux-dits, tels que Les Granges Richard, Le Roulier ou encore Le Bozet, désignés comme les « hauts » (situés au sud du centre-bourg). Si les « écarts » sont plutôt habités par des familles originaires de Xertigny, anciennement ouvrières et, dans une moindre mesure, issues du monde agricole, les « hauts » comptent davantage de maisons secondaires et accueillent aussi quelques jeunes ménages ainsi que des familles d'agriculteurs. Selon la maire, le centre de la commune est plus mixte socialement, du fait notamment de la présence de logements sociaux. Ces désignations multiples disent la diversité des profils socio-économiques des habitants et expriment le souci des agents territoriaux de parvenir à une plus grande mixité sociale au sein des différentes sections de la commune. À ce titre, il convient de noter que, pour la municipalité, l'enjeu de mixité est d'abord pensé sous l'angle socioéconomique avant de l'être sur le plan intergénérationnel. Ainsi, les sous-ensembles géographiques qui constituent le territoire de Xertigny représentent également pour les élus une cartographie des profils de populations de la commune.



Lorsque l'âge se trouve croisé à la notion de territoire, et notamment à la question des hameaux, apparaît un risque d'isolement estimé supérieur à celui du centre-bourg.

Les données statistiques à l'échelle de la commune (Insee, RP 2017) montrent que, parmi les 15 ans ou plus, une majorité d'habitants sont « ouvriers » (15,6 %) et « employés » (16,8 %); 9,6 % appartiennent à la catégorie « professions intermédiaires »; et 4,9 % sont artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Plus rares sont les cadres (2,3 %) et les agriculteurs (1,4 %). Ce portrait de la commune coïncide avec les études sociologiques qui se sont intéressées aux communes rurales, notamment dans le contexte d'une activité industrielle en déprise¹⁰. Au regard de ces quelques données, la crainte est donc de voir se paupériser un centre-bourg qui attire à la fois les ménages les plus modestes et une population plus mobile. D'ailleurs, la vacance des logements ne cesse de croître sur cette partie de la commune quand les hameaux que l'on pourrait désigner de « périphériques » accueillent plutôt les ménages avec enfants ou plus fortunés. On comprend alors que l'équipe municipale s'inquiète de voir se superposer aux fragmentations géographiques des ségrégations socio-économiques, du fait notamment des mobilités pendulaires à l'œuvre sur la commune. À cette logique s'ajouterait un isolement croissant des aînés – et plus particulièrement des hameaux – voyant s'installer de nouveaux habitants avec lesquels les liens sociaux seraient à construire car perçus comme « inconnus » pour leurs voisins vieillissants. Il est ainsi possible de vivre à Xertigny mais d'être « tourné » vers l'extérieur de la commune pour des raisons professionnelles et/ou de commodités – 65,3 % des actifs de 15 ans ou plus travaillent dans une autre commune, selon l'Insee, RP 2017 – et par là même de ne pas s'engager dans des sociabilités communales. À l'inverse, certaines personnes n'habitant pas Xertigny

peuvent y travailler (à l'Ehpad par exemple) et y avoir leurs habitudes, faire leurs courses ou encore adhérer à l'association des Amis du Priolet.

PENSER ET VIVRE L'ENCLAVEMENT

Plusieurs des acteurs rencontrés à Xertigny ont parlé de la commune en évoquant son «enclavement».

Se (dé)placer sur la carte locale :

« On a essayé d'être sur la N 57, mais on n'y est pas »

La difficulté à attirer de nouveaux habitants – à laquelle s'ajoute le risque de voir vieillir le territoire – s'exprime aussi par le sentiment d'être « en marge » des principaux axes de communication. La situation à l'égard de la N 57 (axe Épinal-Nancy) est significative pour la maire de la commune: «[...] On parle depuis des années de désenclavement, on a essayé d'être sur la N 57, mais on n'y est pas. On est quand même à vingt-trois kilomètres d'Épinal, vingt kilomètres de Remiremont, vingt kilomètres de la Haute-Saône.» Pourtant, cette distance aux pôles urbains environnants peut être approchée autrement. C'est le cas lorsque les habitants évoquent la distance, non pas en kilomètres, mais en unités de temps. Cette relative distance contribue à une rationalisation des déplacements, notamment lorsqu'ils donnent lieu à des activités multiples, mais est conditionnée par l'usage presque exclusif de la voiture.

Cette question mérite une attention particulière car elle est traversée par des effets de génération et d'âge. Si aujourd'hui 86,2 % de la population dispose d'au moins un véhicule à Xertigny (Insee, RP 2017), il importe de rappeler que l'usage de la voiture a connu une démocratisation

importante dans la seconde moitié du xx^e siècle. Le parc automobile français passant de 2,5 millions de véhicules en 1955 à 37,5 millions au début des années 2010. Nombre de personnes âgées de plus 80 ans sont entrées sur le marché du travail sans posséder de véhicule. On se rendait au travail et dans les commerces à pied ou à vélo. Plusieurs octogénaires et nonagénaires rencontrés travaillaient par exemple à la brasserie fermée en 1966, mais surtout à la tréfilerie ou à la fromagerie. Leur « bassin de vie » était situé dans un espace réduit autour de Xertigny. Ces personnes ont donc des habitudes de déplacements différentes des générations suivantes, plus mobiles, tant pour des raisons professionnelles que de par la possession d'un véhicule.

L'effet d'âge s'additionne pour rendre parfois difficile l'utilisation du véhicule pour les personnes âgées qui en possèdent une. Les femmes, plus nombreuses aux grands âges, sont souvent dépendantes de leur mari car elles n'ont pas le permis ou sont habituées à ce que celui-ci conduise. Le veuvage coïncide alors avec une réduction des possibilités de déplacement¹¹. Des problèmes de santé (vue, mobilité) peuvent également restreindre l'usage de la voiture. Il apparaît ici que la réduction de l'espace de vie liée à l'avancée en âge¹² et à des dispositions générationnelles se conjugue avec les dimensions matérielles de formes d'isolement quand l'habitation est à distance de toutes centralités (hameau, bourg), sans que cela ne soit nécessairement vécu comme négatif. Cependant, l'absence de moyen de déplacement renforce le sentiment d'enclavement et peut se traduire par un désintérêt pour l'offre d'activité, une limitation ou un désengagement des activités pratiquées jusqu'alors, voire constituer une rupture de certaines sociabilités.

Vivre la distance : une affaire de point de vue

La représentation que la population se fait de l'enclavement ne coïncide pas toujours avec celle des édiles locaux qui le conçoivent principalement comme une limite au dynamisme du territoire. Les hameaux pouvant être perçus comme à distance du centre sont parfois, dans un même temps, vécus comme désenclavés au regard de leur proximité avec Épinal. Comme le précise la maire de Xertigny, «[...] on a des jeunes ménages, installés à Rasey par exemple, parce qu'ils ont trouvé une maison à réhabiliter. Et puis près de la route du Roulon, ils sont tout de suite à Épinal. En fait, les ménages sont assez différents entre les hameaux et le centre. [...] C'était peut-être là où on avait le plus de dérogations, de demandes pour scolariser les enfants, à Épinal par exemple».

Alors que Rasey se trouve à douze kilomètres du centre-bourg, c'est le hameau qui semble attirer le plus de «jeunes ménages» actifs. On notera également que c'est là que les familles souhaitent le plus souvent scolariser leurs enfants, dans les écoles de la ville-centre. La crainte est donc de voir des formes de ségrégation – au sens où se jouent une mise à distance de certaines populations et une agrégation de ménages socialement semblables – se mettre en place à l'échelle de la commune, avec d'un côté des espaces vieillissants et d'un autre des hameaux qui accueillent, du fait de leur proximité avec Épinal, les ménages plus jeunes. Bien qu'éloignés du centre, ces ménages ne se sentent pas à distance des commodités. D'ailleurs, la notion d'accessibilité doit être questionnée au prisme de l'offre marchande mobile. Cela s'illustre à travers la situation de Mme R., 80 ans, veuve et célibataire, habitante du lieu-dit Les Granges Richard, qui insiste sur le rôle des commerces ambulants dans ces zones rurales éloignées: «Parce que, quand mon mari ne pouvait plus conduire, je me suis dit que j'allais acheter auprès des marchands ambulants.»

L'enclavement ou le territoire « protégé » ?

Pour certains acteurs, le territoire n'est pas enclavé mais « protégé », notamment face à l'épidémie de Covid-19 qui a peu touché la commune lors de la première vague – et surtout aucun des résidents de l'Ehpad alors même que d'autres territoires et instituts vosgiens ont été particulièrement affectés. Certains informateurs ont suggéré qu'être à distance des grands axes et du brassage de population constituait peut-être une explication au fait qu'ils aient échappé à la pandémie. En outre, à leurs yeux, l'interconnaissance, voire la dimension « autarcique » de la commune, constituait un rempart contre l'épidémie. Lors des deuxième et troisième vagues, il s'avère que de nombreux habitants – dont plusieurs résidents de l'Ehpad – ont été touchés par la Covid-19. Si aucun entretien n'a été mené à ce moment-là, des discussions informelles nous conduisent à fortement relativiser ce sentiment de protection vis-à-vis de l'épidémie lié à l'enclavement du territoire.

Le sentiment d'être « à distance » ne dépend qu'en partie de la situation géographique des ménages; il est aussi le résultat d'une autonomie plus ou moins grande en termes de déplacement, mais également en termes de liberté de consommation. Pour certains informateurs âgés, être loin de la ville ou loin de la N 57 n'est pas considéré comme un élément qui compte. En revanche, la distance aux proches (en particulier les enfants), qui peut être spatiale et sociale (restriction des visites liée au confinement en Ehpad), peut être très durement vécue alors que les technologies de communication (téléphone, visioconférence) n'apparaissent pas toujours susceptibles de combler ce sentiment d'être « à l'écart ».

Ces éléments contribuent à rendre compte de l'ambivalence, de la relativité et de la subjectivité des notions d'enclavement, de distance, et par extension d'isolement.



L'espace rural ne peut se saisir uniquement par l'intermédiaire de mesures géographiques, mais doit être compris dans un rapport au temps (de déplacement), ainsi que dans les symboliques que les individus attachent à ce qui doit être « à côté ».

ATTRACTIVITÉ ET CONCURRENCE : TRADUCTION RURALE D'ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Les enjeux des politiques locales de l'habitat font apparaître la notion d'attractivité comme centrale dans l'analyse des mobilités résidentielles¹³. Elle engendre des ambivalences dans les discours des acteurs rencontrés, oscillant entre des politiques et des stratégies dont l'approche porte sur la dimension d'attraction¹⁴, plutôt quantitative, en termes de flux de population (attirer de nouveaux habitants) et d'activité (maintenir et développer les emplois et les équipements), et la dimension liée à l'attrait de la commune¹⁵, plutôt qualitative, relative à la qualité de vie (cadre de vie, conditions de vie, « bien vivre ») ainsi qu'aux différentes aménités qu'elle présente. Lorsqu'il est question d'attirer des populations sur un territoire, il apparaît que toutes les populations ne se valent pas pour les personnes en charge de la commune. En effet, l'attractivité étant pensée de concert avec l'idée de dynamisme, les personnes précaires et âgées ne correspondent pas au « profil » attendu, qui est davantage celui d'une famille de CSP supérieure avec des enfants jeunes.

L'attractivité du territoire...

Mais de quel territoire parlons-nous ?

Le thème de l'attractivité, tant répandu, notamment à l'échelle des villes¹⁶, se retrouve mobilisé par les acteurs politiques dans les communes rurales comme Xertigny. Il faut dire qu'entre 2012 et 2017 les soldes naturels et migratoires

sont négatifs (respectivement -0,6 % et -0,4 %), et supposent pour la maire une action publique tournée vers l'attractivité: « Il est très important que l'on augmente notre population, même si dans toutes les revitalisations, les réunions auxquelles je suis allée, le leitmotiv, c'est: "[...] Il ne faut pas se battre quand on fait des revitalisations, ce n'est pas ça le problème, etc." [...] Parce que si on veut garder nos services, si on veut que la crèche continue à vivre, si on veut que les écoles ne ferment pas, il nous faut quand même le seuil minimum [...]. Il ne faut plus perdre d'habitants, il faut que l'on stabilise la population, il faut que l'on développe!» Il faut dire qu'en 2019 l'école de Moyenpal et la maternelle d'Amerey, situées dans les hameaux, ont fermé au profit d'un renforcement du groupement scolaire du centre.

À l'échelle supérieure, c'est l'équilibre démographique de la communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) qui préoccupe les politiques. D'ailleurs, dans l'intercommunalité, les flux migratoires sont négatifs (entre 2010 et 2015, la CAE perd 0,1 % de sa population par an¹⁷). À ce titre, les acteurs de la CAE, soucieux de la vacance des logements, sont réticents à l'idée de nouvelles constructions, alors même que le fait de délivrer des permis de construire est, pour les maires, un moyen d'attirer de jeunes ménages désireux d'accéder à un pavillon à proximité de la ville-centre et d'agir ainsi sur la mixité sociale. Il apparaît ici que les enjeux internes à la commune (attirer des habitants pour conserver des services) et ceux internes à la CAE (réduire la vacance) sont difficilement conciliables. Les agents territoriaux (de la CAE ou encore de la DDT par exemple) promeuvent la complémentarité: « Vous imaginez bien que là on parle de communes qui sont distantes de quelques kilomètres les unes des autres. Il y a forcément un travail collectif à faire. Et vous pouvez avoir des maires, encore une fois, très enthousiastes, très concernés

par la défense de leur commune, mais qui peuvent faire des dégâts extrêmement importants sur un territoire.»

Cette complémentarité des services au sein de la CAE est rarement évoquée autour de la question des seniors. Pourtant, c'est un sujet central puisque certaines communes comme Xertigny (et Bains-les-Bains) sont dotées d'un Ehpad. Cela – tout comme le développement de logements intermédiaires – constitue un service pour une partie des habitants, mais ce dernier s'avère peu considéré lorsqu'il est question d'attractivité, comme si l'idée de faire venir des âgés sur la commune était l'antithèse de l'attractivité.

Le mot « territoire » prend ici tout son sens et l'on voit clairement la manière dont celui-ci fait l'objet de constructions multiples et polysémiques. Le territoire, au sens de lieu à administrer, n'est pas le même selon que l'on est maire d'une commune sensible (ou non) à la mixité sociale, sur le plan économique mais également sur le plan générationnel, ou que l'on soit engagé dans la gestion d'un regroupement de plusieurs communes.

La « tranquillité » contre l'attractivité ?

Si le rapprochement de la commune avec la ville-centre est pensé par les élus de la commune comme un levier pour une plus grande mixité sociale (venue des CSP supérieures) et le maintien des services (notamment scolaires), cela peut ne pas être reçu de la même manière par certains habitants. En effet, l'interconnaissance – symbolisée entre autres par l'adhésion à l'association des Amis du Priolet – et la qualité de vie estimée sous l'angle d'une ruralité « tranquille » sont, pour une partie des habitants, un enjeu supérieur à celui de l'attractivité. Lors de la journée de coconstruction des résultats, certains habitants présents ont, sans aller jusqu'à promouvoir



l'enclavement de leur commune, clairement exprimé leur non-adhésion à la notion d'attractivité au motif que leur attachement à Xertigny tenait à sa tranquillité. Ces habitants ont explicitement évoqué leurs craintes à l'égard de l'installation de nouvelles usines sur leur commune et à l'arrivée de nouveaux habitants.

D'ailleurs, les propos de M. T. (75 ans, vivant seul dans une maison individuelle, propriétaire), habitant du centre-bourg, témoignent d'une évolution des profils sociaux des habitants de la commune et de la transformation de certains lieux (les formes d'habitat notamment) qui ne sont pas sans conséquence sur sa perte de repères. S'il connaît ses voisins, les relations avec ces derniers semblent distantes. L'enquêté entretient principalement des liens avec sa sœur et son frère, les professionnels des différents services d'aide qu'il sollicite (dont il connaît très précisément les emplois du temps), ainsi que certains commerçants du territoire (par exemple les employés de la boulangerie située à proximité de son domicile).

Dans un contexte de « déprise » économique, la commune mise sur le renforcement de son attractivité touristique (valorisation des sites patrimoniaux...) afin de favoriser l'économie présentielle¹⁸. Or, l'attractivité – qu'elle soit touristique, économique ou résidentielle – peut entrer en contradiction avec la mise en valeur des qualités paysagères et naturelles du site et conduit à une reconfiguration des relations sociales. À ce titre, il est intéressant de noter que les habitants âgés qui déplorent la désindustrialisation de Xertigny ne le font pas nécessairement dans les mêmes termes que les élus. Leurs discours se focalisent moins sur la perte de dynamisme ou d'attractivité que sur la disparition d'un patrimoine, voire d'une histoire locale qui « fait » le territoire. Ainsi, les fermetures de la tréfilerie et de la fromagerie ou encore de certains

commerces sont vues comme une perte d'identité territoriale que l'attractivité touristique ne semble pas pouvoir remplacer pour les personnes ayant connu ou travaillé dans ces sites.

Un territoire attractif pour les personnes âgées ?

Ainsi que nous l'avons vu, à l'échelle communale, l'attractivité correspond à la volonté d'attirer une population jeune et active, comme l'illustre le propos d'un adjoint à la maire en charge des questions liées à la culture, au patrimoine et au tourisme : « Nous, ce que l'on recherche, c'est une image un peu dynamique, un peu rajeunie, pour attirer du monde. » Dans cette optique, la gérontocroissance n'apparaît pas comme une option positive. En réalité, il n'est pas réellement question de gérontocroissance sur la commune, qui constitue une illustration assez typique du vieillissement démographique des villes et des pôles ruraux. Les deux principaux facteurs expliquant le vieillissement des zones rurales sont liés à un « affaiblissement des populations actives et jeunes¹⁹ » qui « quittent » les campagnes pour les villes afin de suivre des études ou pour des raisons professionnelles, ainsi qu'à une « concentration des établissements hospitaliers reconvertis en établissements gériatriques qui, mécaniquement, gonfle la population et la proportion locale de personnes âgées et très âgées²⁰ ». En effet, « si la proportion d'Ehpad créés dans les aires urbaines a considérablement augmenté (passant de 50 % des établissements ouverts avant 1990 à 70 % des Ehpad créés depuis 2010), le déséquilibre entre communes rurales et communes urbaines reste important²¹ ». La mise en perspective de Xertigny avec les communes environnantes comparables [TABLEAU 2] illustre cet état de fait. Ce vieillissement démographique peut être renforcé par le déplacement des âgés urbains vers les campagnes, bien que ce mouvement soit relativement marginal²², excepté sur une partie du littoral²³.

TABLEAU 2**Part de la population selon l'âge dans différents territoires (en %)**

	60 à 74 ans	75 ans et plus	Total
Hadol	17,5	7,4	24,9
Xertigny	20,6	12,9	33,5
La Vôge-les-Bains	24,9	15,9	40,8
Épinal	15,7	11,1	26,8
CAE	17,9	10,0	27,9

Si la commune d'Hadol présente une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans à peu près équivalente à la moyenne nationale et à la moyenne de la CAE (soit une personne sur quatre), il apparaît qu'à Xertigny une personne sur trois a plus de 60 ans. Plusieurs éléments doivent être mis en perspective dans cette comparaison. Le premier repose, selon la maire de Xertigny, sur la concurrence entre les deux communes pour attirer des jeunes ménages: «Hadol, une commune qui était très agricole, ne s'est pas mise en compatibilité, en 2007, quand le Scot des Vosges centrales a été validé. [...] Ici, on a réduit le nombre d'hectares viabilisables, à construire, eux ne l'ont pas fait. Ce qui fait [...] qu'ils construisent tous azimuts. Les agriculteurs ont vendu leur terrain, et, comme leur centre est près d'Épinal, de la N 57, il attire tous les CSP+ d'Épinal.»

Néanmoins, il convient de constater que la différence entre les deux communes est surtout notable sur la part des plus de 75 ans. Elle n'est que de trois points pour la population des «seniors» (les 60-74 ans). Or, considérer comme «vieux» les personnes de 60 à 75 ans constitue un biais de raisonnement qui ne tient pas compte de l'âge de vieillesse²⁴. Ainsi que nous le verrons et comme en témoignent nombre de publications²⁵, les seniors constituent souvent un levier du dynamisme territorial.

Enfin, s'il apparaît que c'est principalement sur la tranche des 75 ans et plus que Xertigny et surtout La Vôge-les-Bains se distinguent d'Hadol, c'est en partie parce que ces deux communes sont dotées d'un Ehpad – l'âge moyen dans les Ehpad en France est de 86 ans²⁶. Pour des villes de cette taille, cela peut avoir un léger effet de gérontocroissance au sens où ces communes accueillent les « très âgés » des communes environnantes. Cette forme d'attractivité populationnelle particulière produit également une forme de dynamisme économique par l'emploi qu'elle génère, même si les employés de ces Ehpad n'habitent pas forcément la commune. Ce type d'institutions contribuent aussi à retenir certains jeunes sur le territoire élargi, comme en témoigne le cas d'une ASH (agente des services hospitaliers), native de Xertigny, qui exerce à l'Ehpad depuis cinq ans et habite avec son conjoint une commune limitrophe.

Cette mise en perspective souligne à nouveau qu'il est important de saisir la complexité des logiques territoriales pour ne pas analyser isolément le vieillissement démographique d'une commune et l'assimiler à une perte de dynamisme. En replaçant la démographie de Xertigny au sein d'un territoire plus large, on comprend, comme pour la question de la vacance, comment les déplacements d'habitants au sein de la CAE touchent les communes. Enfin, lorsque l'on s'attache à interroger les différentes dimensions de ce qui fait le dynamisme d'un territoire, il apparaît que, sur le plan de l'engagement associatif et dans la vie locale par exemple, les seniors sont les plus « dynamiques », conduisant certains auteurs à les qualifier d'« engagés solidaires²⁷ ».

NOTES DE FIN DE CHAPITRE

-
- 10 Benoît Coquard, *Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019; Nicolas Renahy, *Les Gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.
-
- 11 Yoann Demoli, « Les femmes prennent le volant: diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du xx^e siècle », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. 2, n° 32, p. 119-140, 2014.
-
- 12 Monique Membrado et Aline Rouyer, *Habiter et vieillir*, Toulouse, Éres, 2013.
-
- 13 François Cusin, « Économie résidentielle et dynamiques sociologiques de l'attractivité des territoires », *Pour*, vol. 4, n° 199, p. 69-80, 2008.
-
- 14 Jean-Charles Édouard, « L'attrait des petites villes, une chance pour redynamiser leur centralité? », *Belgeo*, vol. 3, n° 3, 2019 [en ligne].
-
- 15 *Ibid.*
-
- 16 Patrick Le Galès, *Le Retour des villes européennes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2011.
-
- 17 La crise de la Covid-19 pourrait modifier sensiblement cet état de fait puisque la commune de Xertigny, et plus généralement les communes vosgiennes disposant de la fibre, semblent rencontrer un engouement nouveau de la part de certaines populations urbaines en capacité de télétravailler.
-
- 18 L'économie présentielle comprend, selon la définition de l'Insee, « les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction de besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes » (www.insee.fr).

-
- 19 Mickaël Blanchet, « Le vieillissement des campagnes : éléments d'introduction démographique et géographique », *Gérontologie et Société*, vol. 36, n° 146, p. 21-38, 2013.
-
- 20 *Ibid.*, p. 27.
-
- 21 Lucas Morin, « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en France métropolitaine en 2014 », *La Revue de gériatrie*, vol. 40, n° 9, 2015.
-
- 22 Cécile Détang-Dessendre et Virginie Piguët, « Les ruraux en 1999 : qui sont-ils et d'où viennent-ils ? », *Inra Sciences sociales*, n°s 1-2, 2003.
-
- 23 Jean-François Ghekière et Vincent Houillon, « Le vieillissement démographique des communes côtières en France : un phénomène uniforme ? », *Espace, Populations, Sociétés*, n°s 1-2, p. 59-93, 2013.
-
- 24 Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse*, Paris, Odile Jacob, 1993.
-
- 25 À titre illustratif : Anne-Marie Guillemard, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et Société*, vol. 25, n° 102, p. 53-66, 2002; Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*, Québec, PUQ, 2007; Jean-Philippe Viriot-Durandal et Daniel Reguer, « Retraite, engagement social et citoyenneté active », *Gérontologie et Société*, vol. 34, n° 138, p. 143-164, 2011; Pia Hénaff-Pineau, « Vieillir sportif, le nouveau mode de vie des seniors », in Caradec Vincent, Mallon Isabelle et Hummel Cornelia (dir.), *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*, Rennes, PUR, 2014, p. 241-256; Catherine Gucher, « La participation sociale des retraités », *Pour*, vol. 1, n° 233, 2018, p. 163-169.
-
- 26 Arnaud Fizzala, « Les durées de séjour en Ehpad : une analyse à partir de l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) 2011 », *Les Dossiers de la Drees*, n° 15, 2017.
-
- 27 Laurent Nowik et Guy Morel, « Engagement associatif : ces retraités qui veulent être utiles aux autres... », communication au congrès de l'Association française de sociologie, Bordeaux, 2006.



VIEILLIR À XERTIGNY

Nous avons vu que le phénomène de vieillissement de la population à Xertigny (comme à l'échelle des communes environnantes) pose aux acteurs locaux différents enjeux d'ordre économique, de cohésion sociale, de mixité sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle, à une échelle localisée. En cela, Xertigny ne fait pas exception puisque l'administration des « territoires vieillissants » est l'objet des politiques nationales et locales depuis le début des années 1980 marquées par les lois de décentralisation. Dans le colloque national consacré aux « territoires gérontologiques » tenu il y a dix ans, Nora Berra, alors secrétaire d'État « chargée des aînés », évoquait « un vieillissement “structurel” qui se renforce dans certaines zones rurales » et considérait « indispensable d'anticiper [ce phénomène] afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des aînés^{28,29} ». Bien que s'en défendant, les pouvoirs publics ne se sont jamais réellement départis de l'influence d'Alfred Sauvy dans leur manière de considérer le vieillissement comme une « problématique ». Ainsi, depuis le rapport Laroque (1962), il s'est agi tour à tour de résoudre le problème de l'exclusion sociale des personnes âgées, puis celui de la dépendance (qui fut ensuite appelée « perte d'autonomie »), en passant par le financement des retraites. Face à ces problématiques, les réponses furent d'abord l'« intégration sociale³⁰ », puis la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie (années 1990-2000 avec la mise en place de la CNSA), pour en arriver à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV, 2015) puis l'inclusion sociale³¹. Alors que les réflexions sur le papy-boom (souvent pensé comme un effondrement social) sont anciennes, la loi de 2002 pour la démocratie sanitaire et le développement du modèle social du handicap (CIF 2001) ont participé au fait que les seniors devaient être davantage consultés pour « résoudre le problème des vieux ». Dans cette optique, le maintien (devenu « maintien de l'autonomie ») au domicile est promu depuis le rapport Laroque (1962) et continue de

faire florès puisque le rapport Libault souligne que 83 % des personnes interrogées déclarent vouloir vieillir à domicile. Dans ce contexte, la « gestion » des publics âgés ne s'étant jamais réalisée sans une logique « gestionnaire », les leviers du maintien au domicile ont ainsi évolué avec le contexte économique. Avec la fin des Trente Glorieuses et la montée du chômage, il s'agissait d'exploiter le « gisement d'emploi³² » tandis qu'il est aujourd'hui question de *silver economy*³³ et de gérontechnologies pour permettre aux aînés de vieillir chez eux dans un habitat inclusif³⁴. Les territoires ruraux n'échappent pas à cette logique et constituent même une cible privilégiée de la télé-médecine et de la multiplicité des dispositifs de coordination qui se développent depuis le début des années 2000 : centres locaux d'information et de coordination, réseaux gérontologiques, dispositifs Maia (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie), Paerpa (personnes âgées en risque de perte d'autonomie) puis DAC (dispositif d'appui à la coordination).

Les « personnes âgées » de Xertigny ou d'ailleurs nous rappellent que l'âge chronologique ne peut être le seul critère par lequel il est possible de se saisir des questions qui traversent le territoire.

AVANCER EN ÂGE À XERTIGNY : DES VISIONS CONTRASTÉES

Pour une majorité de personnes âgées (au regard de critères statistiques), vieillir à Xertigny, c'est avant tout continuer sa vie dans la commune, même s'il ne s'agit pas d'un vieillissement qui pourrait être qualifié d'« actif » au sens des politiques publiques, pour lesquelles vieillir actif et bien vieillir³⁵ relève d'un modèle normatif andro et anthropocentré dans lequel tous les âgés ne peuvent se retrouver.

Les Amis du Priolet ne sont pas «vieux»

Les Amis du Priolet se sont constitués en une association qui compte 354 adhérents en 2020³⁶. Née à Xertigny, cette association (qui s'appelait à l'origine Les Seniors du Priolet) est un élément fort de la vie de la commune. Si la majorité des adhérents sont des retraités de Xertigny, il y a des membres de tous les âges et des personnes ne résidant pas dans la commune. Les plus actifs du collectif, bien qu'âgés de plus de 70 ans pour certains, ne se sentent pas vieux et considèrent justement qu'une de leurs missions est de venir en aide aux personnes âgées. Ainsi, dans le contexte de la pandémie, lorsque la mairie s'est fait l'écho des mises en garde gouvernementales – qui illustrent toutes les limites de l'âge chronologique dans la gestion de la crise³⁷ – à l'égard des personnes de plus de 70 ans, ces personnes se sont senties stigmatisées. Les mots de cette responsable d'une activité de lutte contre la solitude, âgée de 70 ans, sont sans équivoque: «On ne l'a pas pris trop bien... On ne se considère pas vieux.» Lorsque l'épidémie de Covid-19 a touché le Grand Est, la pénurie de masques et de solution hydroalcoolique était patente. La mairie de Xertigny – au moment où le gouvernement annonçait que les masques n'étaient pas utiles – a donc eu recours au «système D» en sollicitant l'entreprise Lactalis pour accéder à d'anciens stocks de masques et en demandant aux couturières des Amis du Priolet d'en produire pour les distribuer à tous.

Ainsi que l'a montré Vincent Caradec³⁸, les représentations de la vieillesse oscillent entre deux pôles, celui du senior actif et celui de la vieillesse dépendante. Si cette logique se vérifie partiellement à Xertigny, elle doit être contextualisée. En effet, pour les seniors actifs et en bonne santé, les «vieux» sont davantage des personnes en mauvaise santé et perçues comme handicapées. Le fait de vivre dans certains hameaux éloignés du centre apparaît également comme un stigmate



de l'isolement caractéristique de la vieillesse. Une personne est considérée comme âgée lorsqu'elle a tendance à se replier sur l'espace domestique et à ne plus participer aux activités collectives. Les responsables associatifs rencontrés représentent bien souvent des personnes-ressources (notamment pour l'accès à un service), voire des « médiateurs » (par exemple en cas de points de vue divergents entre une personne âgée et ses enfants à propos d'un projet de mobilité résidentielle), et peuvent apporter leur propre vision du vieillir et ainsi influencer sur les choix de vie de leurs adhérents/bénéficiaires. Ayant en commun d'appartenir à une même génération (dont l'âge est compris entre 70 et 78 ans), d'avoir exercé des métiers à responsabilité et faisant « autorité » (anciens gendarmes, militaires, directeurs d'école...), ces « figures locales » partagent une même vision du vieillir, proche du concept gérontologique du « bien vieillir », où le vieillissement est principalement appréhendé sous l'angle de la préservation de l'autonomie, de la santé, ou encore du maintien des capacités fonctionnelles et cognitives. Comme l'exprime ce responsable d'une association d'aide à domicile (âgé de 75 ans, vivant dans un hameau de la commune) : « Moi, j'ai 75 ans. Je ne me considère pas spécialement comme une personne âgée. Pour moi, c'est le physique et la tête qui priment. »

Se sentir vieillir et se mettre en marge des activités du « centre » pour ne pas peser sur le collectif ?

Conscients d'une perte d'autonomie, certains enquêtés tendent à moins participer aux activités collectives et à s'en exclure. M. T. (75 ans, vivant seul dans une maison individuelle, propriétaire) par exemple, ne suit plus les réunions thématiques sur le patrimoine local qui se tiennent dans le centre, dans les nouveaux locaux des associations : « Ça fait donc encore même plus loin que le centre. Aller jusque là-bas à pied, c'est loin. » Parce que les déplacements sont

difficiles, certains renoncent progressivement à participer à la vie locale. Plus largement, ce témoignage dit aussi que les personnes âgées ne sollicitent pas nécessairement une aide pour leur mobilité quotidienne et ponctuelle, d'autant plus quand cela concerne des activités de loisirs, comme l'explique Mme J. (67 ans, vivant seule, locataire d'un pavillon senior): «[...] Le docteur m'avait dit: "Faut faire de la gymnastique..." Il n'y a personne qui vient te chercher. Tu dois y aller à pied, c'est derrière la mairie, tu dois payer 50 euros par an [...]. Moi, je suis très fière et je n'aime pas embêter le monde.» Si, lorsqu'il est question de personnes âgées, la notion d'autonomie est assimilée au maintien de la fonctionnalité du corps, l'autonomie est d'abord «décisionnelle³⁹». Ce témoignage montre que disposer d'un moyen de déplacement à bas coût n'est qu'un des éléments qui la conduisent à ne pas prendre part aux activités qui se déroulent au centre. L'autre dimension renvoie à des enjeux d'ordre identitaire et à une autre forme de dépendance, celle qui implique d'être redevable à autrui, une forme d'aide qui peut être vécue comme stigmatisante. Enfin, renoncer à certaines activités ne doit pas être interprété unilatéralement comme une forme de déprise ou de désengagement, ainsi que l'ont montré Paul Baltes⁴⁰ et Vincent Caradec⁴¹, puisque certaines personnes âgées délaissent quelques-unes de leurs activités pour mieux se consacrer à d'autres, qui ne relèvent pas forcément de l'offre de service mais qui font sens pour elles.

DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES PROJETÉES AUX PARCOURS DE VIEILLIR « RÉELS »

Cette démarche qualitative a permis de confronter les représentations des différents acteurs du territoire (résidents, agents territoriaux, élus) aux trajectoires résidentielles des

personnes âgées – déménagement pour acquérir et habiter une nouvelle propriété, changer de statut d'occupation du logement et passer de propriétaire à locataire, entrer en institution, etc. – qui s'avèrent variables et non linéaires.

Du côté des acteurs qui pensent ces questions, la collusion entre la volonté de rester à domicile, la défiance à l'égard des Ehpad (encore renforcée par la crise de la Covid-19) additionnée à l'idée d'un ajustement entre la taille du domicile et la taille du foyer conduit à concevoir les trajectoires résidentielles des âgés selon le schéma suivant:



Prévoir les trajectoires résidentielles des âgés et les articuler avec une gestion immobilière rationalisée

Prévoir les mobilités résidentielles des personnes âgées conduit certains acteurs politiques à proposer des offres d'habitats adaptés. Or cela suppose aussi d'appréhender la manière dont les logements rendus disponibles sont occupés. C'est ce sur quoi insiste ce professionnel en charge des questions liées à l'aménagement du territoire: « On a des enquêtes qui conduisent aux conclusions selon lesquelles, très majoritairement, les personnes souhaitent rester chez elles, et dès lors qu'elles ont la nécessité de quitter leur domicile parce que la situation ne leur permet plus d'y être autonomes, on se rend bien compte de la tentation de produire une offre de logements

adaptés avec une réflexion autour d'un groupe d'habitats... On sent bien que les pistes sont là. Mais, dans le même temps, il faut s'interroger sur les capacités de vendre le logement dont la personne était propriétaire. Qui va l'occuper?»

Cet acteur met en perspective trois problématiques qui sont la volonté de vieillir chez soi, la perte d'autonomie liée à l'âge menaçant cette possibilité, et la vacance du logement des personnes âgées après leur relogement. Dans cette optique, la solution repose sur le développement d'une offre de logement adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie et un travail de réflexion sur la gestion de la vacance immobilière. Les «solutions» envisagées, tout du moins les pistes, s'inscrivent dans ce qui est fait en matière de politiques gérontologiques depuis plusieurs décennies alors que les Ehpad continuent d'être l'objet de représentations négatives⁴². Pour preuve, le développement des structures et dispositifs intermédiaires, tels les foyers logements devenus résidences autonomes et autres résidences autogérées, cohabitations intergénérationnelles, villages seniors, habitat inclusif (en témoigne le rapport Piveteau et Wolfrom), etc.

Dans cette logique, les logements adaptés constitueraient une sorte d'étape intermédiaire entre le domicile et l'Ehpad pour des personnes âgées dont les trajectoires seraient linéaires et articulées à une dégradation physiologique progressive altérant leur autonomie. Ainsi, au fur et à mesure que se réduirait l'autonomie, ces personnes âgées isolées habitant des maisons trop grandes pour elles se dirigeraient vers des appartements plus petits et mieux adaptés, et par là même pourraient libérer ces maisons pour des ménages plus jeunes.

D'ailleurs, l'occupation partielle de grands logements questionne les élus: «Par exemple, dans le centre, on a des logements

occupés par des personnes âgées qui ne sont pas du tout accessibles, qui sont à revoir. Elles n'ont pas forcément les moyens pour le faire, elles vivent dans une pièce au rez-de-chaussée, les étages ne sont plus utilisés... Il vaudrait mieux qu'elles déménagent vers des logements qu'on est en train de construire avec Vosgelis, et que ce soit racheté par des bailleurs sociaux qui effectueront les travaux nécessaires. Notamment pour l'isolation: tout est à revoir en général.» Ainsi que nous allons le voir, un tel raisonnement conduit à réifier une trajectoire de vieillir qui s'avère en réalité peu fréquente. En outre, on perçoit ici le décalage entre les «solutions rationnelles» telles qu'évoquées par un acteur en charge de la gestion immobilière et celles d'une personne âgée au sein de son domicile. Alors que le «gestionnaire» voit dans la fragilité physiologique couplée à une absence de confort (chauffage...) et de sécurité (risque de chute) des arguments en faveur d'un déménagement, de nombreuses personnes âgées préfèrent s'arranger de l'existant en réduisant leur espace de vie, et ce, y compris au sein de leur domicile⁴³. Pour autant, l'espace non utilisé demeure un espace de vie qui contribue au sentiment de maîtrise de son environnement, conférant des «prises⁴⁴» sur son devenir.

Vieillir et adapter son habitat

Les services proposés à domicile permettent à de nombreuses personnes âgées de continuer à occuper la maison, souvent familiale.

- M. T., 75 ans, seul, propriétaire, vit dans une maison individuelle située dans le centre-bourg de Xertigny
M. T. a sollicité les services de l'ADMR de Xertigny/Bains-les-Bains pour des activités de ménage (une fois par semaine) et de transport (uniquement pour effectuer ses courses). Il dispose également du service de livraison de repas de l'association intercommunale du Pays de la Vôge.

Malgré des difficultés pour se déplacer, il peut se rendre à la boulangerie située à quelques dizaines de mètres de son domicile. Il occupe uniquement le rez-de-chaussée. À la demande des intervenants de l'association d'aide à domicile qui l'accompagnent, l'enquêté ne va plus à l'étage de sa maison en raison de ses problèmes de santé: «Elles ne veulent plus que je monte, je fais attention quand même.» Au moment de l'entretien, une démarche d'aménagement de la salle de bains était engagée afin de l'installer au rez-de-chaussée, même si M. T. semble vouloir retarder l'échéance depuis plusieurs années.

Pour de nombreuses personnes âgées, l'adaptation du domicile est généralement perçue comme un « mal nécessaire » pour éviter l'entrée en Ehpad, même si les travaux sont souvent repoussés. D'une part, ils peuvent être une source de déstabilisation dans un quotidien dont la maîtrise repose sur des routines⁴⁵; d'autre part, l'adaptation du logement tout comme l'usage d'aides techniques⁴⁶ peuvent, pour certains, renforcer le sentiment de s'engager un peu plus dans la vieillesse. Les propos ci-dessous révèlent combien l'adaptation du domicile est assimilée à la vieillesse et au handicap et non à une stratégie de prévention, comme pourraient le souhaiter les professionnels engagés dans l'accompagnement. «Pour le moment, je ne souhaite pas mettre une rampe, mais peut-être que si j'avais un petit problème ou que je ne puisse plus monter, je dirais: "Il faut que je mette une rampe." Mais on pense qu'on ne vieillira pas!» (Mme E., 78 ans, veuve, vivant seule dans une maison individuelle, propriétaire).

Certaines adaptations du logement peuvent néanmoins être réalisées, souvent par l'intermédiaire d'un proche, comme l'illustrent les propos de Mme H. (88 ans, veuve, vivant seule dans une maison individuelle, propriétaire), qui,

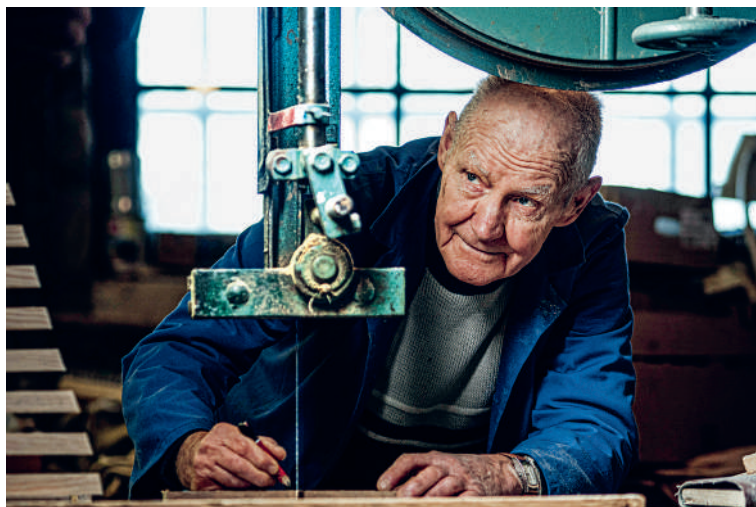
elle aussi, n'occupe que le rez-de-chaussée de sa maison : « En plus du déambulateur, j'ai quelques barres d'appui, c'est [mon ami] qui les a posées, parce que j'ai un petit escalier, je m'y cramponne de toutes mes forces. Alors comme j'ai mal dans les bras, vous voyez ce que cela peut donner. Et puis j'ai un autre déambulateur, de l'autre côté. »

Modifier un logement peut permettre de préserver les manières d'habiter par une adaptation du cadre de vie. En effet, ce n'est pas seulement l'idée de quitter son logement qui dérange, mais celle d'abandonner avec lui ses habitudes, son environnement familial, etc. C'est aussi, pour les propriétaires occupants, renoncer à ce statut résidentiel pourtant significatif de l'ascension sociale qu'ont connu certains enquêtés. Interrogée sur un possible projet de déménagement vers l'habitat intermédiaire pour seniors, situé au centre du village, Mme H. (88 ans, veuve, vivant seule dans une maison individuelle, propriétaire) réagit vivement : « Non. Moi, j'aime mieux être avec mes chats ici que de voir des gens passer toute la journée devant ma maison. »

Le déménagement, lorsqu'il est subi ou contraint, constitue une source de « mal vieillir » pour nombre de personnes âgées. En cela, si l'Ehpad constitue encore un repoussoir pour beaucoup, ce n'est pas simplement par sa dimension totale⁴⁷, mais aussi parce qu'il constitue une rupture avec le chez-soi⁴⁸.

Vieillir dans sa maison à Xertigny, même sans « être d'ici »

Les entretiens menés avec des personnes âgées de plus de 70 ans, aux profils socio-économiques variés, montrent que la maison individuelle comme mode de logement est plébiscitée par un nombre important d'enquêtés. Néanmoins, tous n'ont pas le même attachement à la commune : certains ont toujours vécu à Xertigny, d'autres habitaient la région avant



de s'y installer, d'autres encore ont découvert la commune par le biais d'une relation (familiale, amicale, professionnelle), ou par simple hasard au moment de l'achat d'un bien immobilier. C'est le cas de ce couple non originaire de la commune, qui habite à Xertigny quelques mois par an, dans une ferme située dans un hameau. Citadins le reste de l'année, à Xertigny, ils plébiscitent «la quiétude face aux bruits, aux mouvements de la ville». Cette présence, bien que saisonnière, ne les a pas empêchés de tisser des liens à l'échelle locale, même s'ils ne participent pas aux activités associatives et ne bénéficient pas d'aides particulières. D'autres, plus familiers de la région, se sont installés du fait d'un héritage familial. Pour autant, ils se disent tout aussi étrangers à la commune, à l'image de M. F., originaire d'une commune située à vingt-cinq kilomètres à l'est de Xertigny: «Disons que je suis le mauvais exemple, puisque je suis arrivé en 1979, je n'ai pas de famille dans le coin» (75 ans, en couple, vivant avec son épouse dans une maison individuelle dans un hameau de Xertigny).

- Mme J., 67 ans, vit seule, locataire d'un pavillon senior
Mme J. est installée à Xertigny depuis sept ans, après son emménagement dans un pavillon d'habitat intermédiaire géré par le bailleur Vosgelis. C'est par sa fille, qui travaille dans la région, que ce logement a été trouvé, alors même que l'enquêtée n'habitait pas à ce moment-là en France: «Je suis venue ici parce que je suis handicapée.» Au gré des rencontres au sein de l'association des Amis du Prielet, et du fait de ses bonnes relations de voisinage avec une autre résidente des pavillons, l'enquêtée se dit satisfaite du logement. Avec les autres résidents, les relations sont plus distendues: «Beaucoup de distance, mais on se dit bonjour quand on se voit, il n'y a pas de problème. S'ils viennent demander quelque chose, on est là.»

ENTRER EN EHPAD : CHOIX CONTRAINT ET/OU BIFURCATION RÉSIDENTIELLE SOUDAINE ?

Appréhender les trajectoires résidentielles des personnes âgées suppose de comprendre leur rapport aux structures spécialisées à l'image des Ehpad, d'autant plus quand le territoire est doté de ce type d'établissement.

L'entrée en Ehpad, un révélateur d'une trajectoire de vieillissement accidentée

L'entretien conduit avec le directeur de l'Ehpad de Xertigny confirme ce que montrent les statistiques, à savoir que pour la très grande majorité des résidents – plus de 60 %⁴⁹ – l'entrée en Ehpad n'est pas un choix. Il s'agit la plupart du temps d'un consentement⁵⁰ résigné, imposé ou sous l'influence de l'entourage, et, dans un tiers des cas, d'une entrée après un passage par une institution hospitalière⁵¹.

En effet, l'entrée a souvent eu lieu à la suite d'un accident de santé tel qu'une chute ou un problème aigu ayant impliqué une hospitalisation non programmée, ou plus rarement après une hospitalisation programmée.

- Mme V., 73 ans, s'est cassé le bras lors d'un voyage il y a deux ans. Son hospitalisation a permis de révéler qu'elle souffrait d'une maladie de Parkinson. Veuve et relativement isolée, alors même qu'elle avait eu une vie sociale active, il devenait difficile d'envisager un retour à domicile. Son fils lui a donc «trouvé» une place dans l'Ehpad de Xertigny.
- Mme P., 89 ans, est entrée dans cet Ehpad il y a six ans après une hospitalisation programmée mais à la suite de laquelle elle était très affaiblie et cumulait plusieurs problèmes de santé et des difficultés de mobilité. Elle s'est

ainsi résignée à s'installer à l'Ehpad, où elle fait partie des résidents les plus investis dans les activités d'animation.

- Si les hommes ne représentent en moyenne qu'un résident sur cinq, M. I., 82 ans, est arrivé récemment à l'Ehpad Saint-André. Sa femme ne pouvant rester à domicile en raison de troubles cognitifs, M. I. a tout d'abord choisi d'habiter dans un appartement au sein duquel il est resté quelques mois et où il bénéficiait d'aides à domicile en plus de la visite quasi quotidienne de sa fille. Une chute lui a valu d'être hospitalisé d'urgence. À sa sortie, on lui a tout d'abord présenté l'Ehpad comme une résidence de repos temporaire avant qu'il ne comprenne qu'un retour à son appartement n'avait pas été envisagé par ses proches.

Bien que ces trois cas relèvent de parcours et de situations très différentes, ils ont deux choses en commun: aucun n'est natif de Xertigny et aucun n'avait envisagé de vivre un jour en Ehpad. D'ailleurs, certains plébiscitent même ce moindre ancrage local. C'est le cas de Mme V. (73 ans), résidente de l'Ehpad depuis près de deux ans. Pour cette veuve, l'entrée dans l'institution a fait suite à une hospitalisation. Son itinéraire résidentiel est constitué de quelques déménagements dans la région du Grand Est avant l'achat d'une «petite maison» à Bains-les-Bains pour poursuivre un rôle de soutien auprès d'un parent. Plus tard, en raison de ses problèmes de santé, et sur les conseils de son fils, une entrée dans une maison de retraite est envisagée. Alors qu'un Ehpad est implanté sur la commune de Bains-les-Bains où vit l'enquêtée, Mme V. fera le choix de celui de Xertigny. D'une part, au moment de sa recherche, le premier établissement ne disposait pas de place disponible. D'autre part, celle-ci ne souhaitait pas résider dans une maison de retraite située à proximité de son domicile: «Je

faisais beaucoup de choses avant d'être malade. J'allais rendre visite à de nombreuses personnes à l'hôpital, à la maison de retraite [...]. Et puis passer tous les jours devant ma maison, ça ne me plaisait pas, parce que ma maison n'est pas loin de la maison de retraite et, ça, je n'en avais pas envie.»

Ces cas illustrent bien que l'idée d'une trajectoire résidentielle programmée et rationalisée au regard de l'offre de soin et de logement ne coïncide pas (à ce jour) avec la manière dont les personnes vivent leur parcours. De même, si de nombreux seniors (y compris à Xertigny) envisagent de quitter leur domicile pour se rendre dans un logement adapté plutôt que d'entrer en Ehpad, très peu mettent réellement en œuvre cette démarche. Rester chez soi le plus longtemps possible – c'est-à-dire jusqu'à ce que survienne un accident – reste la démarche la plus commune.

Choisir d'entrer en Ehpad : entre familiarité avec l'institution et choix de confort

Pour autant, et même si c'est plus rare, l'entrée en Ehpad peut être un choix⁵².

- Mme G., une résidente de l'Ehpad qui connaît bien les lieux
Si Mme G. est entrée à l'Ehpad Saint-André à la suite d'une hospitalisation programmée, elle a, davantage que les autres, participé à la décision de son institutionnalisation. Plusieurs raisons, notamment relatives à son parcours, l'expliquent. Mme G. a habité toute sa vie à Xertigny et tous ses enfants y vivent encore. En outre, et cela n'est sans doute pas négligeable, elle a travaillé plus de trente ans dans l'Ehpad. C'est un lieu qu'elle connaît bien, avec lequel elle s'est familiarisée et où vivent aujourd'hui des personnes de Xertigny qui appartiennent à sa génération. Enfin, ses deux filles ont travaillé dans l'Ehpad et l'une

d'entre elles y travaille encore. Pour elle, l'entrée en Ehpad représentait donc un moyen de ne pas être isolée et de ne pas faire peser ses problèmes de dépendance sur ses proches.

Par ailleurs, si M. I. (82 ans, ancien ouvrier) est sans doute celui qui a le moins choisi son institutionnalisation, il explique préférer sa situation aujourd'hui à celle qui était la sienne lorsqu'il vivait dans un appartement. Pour lui, l'Ehpad est un lieu plus confortable. Cela peut au premier abord apparaître surprenant car M. I. a quitté un appartement de 70 mètres carrés pour une chambre de 14 mètres carrés, il n'a pas de douche dans sa chambre et doit se laver dans le couloir. Cependant, comme pour beaucoup d'hommes de sa génération, la préparation des repas et la gestion du linge étaient vécues comme des corvées dont il s'est débarrassé. Ainsi, même en situation de confinement et privé de visite, il jugeait sa situation préférable à ce qu'il avait connu auparavant.

Enfin, si nous n'avons pas eu l'occasion de recueillir ce type de discours, certains travaux⁵³ ont montré que l'Ehpad peut constituer un cadre de vie confortable au regard du parcours de vie antérieur, comme c'est le cas pour des personnes ayant connu durant leur vie des conditions de logement et/ou de vie dégradées.

NOTES DE FIN DE CHAPITRE

-
- 28 Nora Berra, « Intervention de Madame Nora Berra », *Gérontologie et Société*, vol. 33, n° 132, 2010.
-
- 29 Alain Grand, « Du rapport Laroque à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement: cinquante-cinq ans de politique vieillesse en France », *Vie sociale*, vol. 3, n° 15, p. 13-25, 2016; Dominique Argoud, « Nouveaux acteurs, nouveaux enjeux: quel avenir pour l'action sociale vieillesse? », *Vie sociale*, vol. 3, n° 15, p. 101-115, 2016.
-
- 30 Haut Comité consultatif de la population et de la famille, *Politique de la vieillesse: rapport de la commission d'études des problèmes de la vieillesse présidée par Monsieur Pierre Laroque*, Paris, La Documentation française, 1962.
-
- 31 Dominique Libault, « Concertation grand âge et autonomie », rapport au ministère des Solidarités et de la Santé, mars 2019.
-
- 32 « *Vieillir demain* »: rapport préparatoire au huitième plan, Paris, La Documentation française, 1980.
-
- 33 Cf. « Qu'est-ce que la silver économie ou économie des seniors? », www.economie.gouv.fr, 2017.
-
- 34 Piveteau Denis et Wolfrom Jacques, « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous! », rapport au Premier ministre, juin 2020.
-
- 35 Frédéric Balard, « “Bien vieillir” et “faire bonne vieillesse”: perspective anthropologique et paroles de centenaires », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 44, n° 1, p. 75-95, 2013.
-
- 36 Rapporté à la population communale, le nombre d'adhérents représente plus d'un habitant sur dix. Néanmoins, l'association recrute à un niveau plus large qu'à l'échelle du seul territoire communal.

-
- 37 Frédéric Balard et Aline Corvol, « Covid et personnes âgées : liaisons dangereuses », *Gérontologie et Société*, vol. 42, n° 162, p. 9-14, 2020.
-
- 38 Vincent Caradec, *Le Couple à l'heure de la retraite*, Rennes, PUR, 2015.
-
- 39 Bernard Ennuyer, « Histoire d'une catégorie : "personnes âgées dépendantes" », in Martin Claude, *La Dépendance des personnes âgées : quelles politiques en Europe ?*, Rennes, PUR, 2003.
-
- 40 Paul B. Baltes, « On the incomplete architecture of human ontogeny: selection, optimization, and compensation as foundation of developmental theory », *American Psychologist*, vol. 52, n° 4, 1997.
-
- 41 Vincent Caradec, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et Société*, vol. 3, n° 52, p. 11-37, 2007.
-
- 42 Comité consultatif national d'éthique, « Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? », www.ccne-ethique.fr/fr/publications, 2018.
-
- 43 Frédéric Balard et Dominique Somme, « Faire que l'habitat reste ordinaire : le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile », *Gérontologie et Société*, vol. 34, n° 136, p. 105-118, 2011.
-
- 44 Vincent Caradec, « L'épreuve du grand âge », art. cité.
-
- 45 Frédéric Balard et Dominique Somme, « Faire que l'habitat reste ordinaire », art. cité ; Frédéric Balard et Dominique Somme, « Le refus d'aide et de soin des personnes âgées en situation complexe », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 24, n° 1, p. 85-100, 2011.
-
- 46 Balard Frédéric et Somme Dominique, « Faire que l'habitat reste ordinaire », art. cité.

-
- 47 Iris Loffeier, *Panser des jambes de bois? La vieillesse, catégorie d'existence et de travail en maison de retraite*, Paris, PUF, 2015.
-
- 48 Simone Pennec, « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », *Habiter et vieillir: vers de nouvelles demeures*, p. 85-102, 2013.
-
- 49 Oliver Saint-Jean et Dominique Somme, « Taux d'encadrement et médicalisation des établissements d'accueil pour personnes âgées données de l'enquête Ehpa », *Gérontologie et Société*, vol. 26, n° 104, p. 13-21, 2003.
-
- 50 Auzzino Tacnet D., « La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en Ehpad », *Gérontologie et Société*, vol. 32, n° 4, p. 99-121, 2009.
-
- 51 Arnaud Fizzala, « Les durées de séjour en Ehpad », *Les Dossiers de la Drees*, 2017.
-
- 52 Magali Guichardon, « Quand l'entrée en Ehpad est un choix », *Gérontologie et Société*, vol. 28, n° 112, p. 157-162, 2005.
-
- 53 Isabelle Mallon, *Vivre en maison de retraite: le dernier chez-soi*, Rennes, PUR, 2004.
-



**DU RISQUE
DU DÉSENGAGEMENT
SENIOR
À LA NÉCESSITÉ
DE PENSER
LE VIEILLISSEMENT
COMME UNE
RESSOURCE**

ENGAGEMENT ET RISQUE DE DÉSENGAGEMENT DES « FIGURES LOCALES »

À Xertigny, la question des trajectoires du vieillir fait l'objet d'une préoccupation réelle au sein de la commune, à travers plusieurs actions et projets. Ces démarches – portées tant par la municipalité que par des acteurs associatifs comme les Amis du Prielet, l'association intercommunale du Pays de la Vôge, ou encore l'ADMR – vont de la lutte contre l'isolement et pour le maintien du lien social à l'accompagnement de la perte d'autonomie via le portage de repas, le développement d'une offre de logements pour seniors.

Des dynamiques impulsées par les personnes-ressources

L'analyse montre que le dynamisme de ces actions repose en partie sur l'investissement de « figures locales », qui sont connues et reconnues pour leur engagement sur le territoire et qui connaissent bien la région et ses habitants, du fait de leur statut professionnel ou de leur implication personnelle (postes à responsabilité, actives dans plusieurs associations). Parmi ces figures locales, et sans prétendre à l'exhaustivité, on retrouve Mme la Maire, des membres du conseil municipal, des personnes qui assurent des fonctions de présidence ou de trésorerie d'associations locales, ou encore le directeur de l'Ehpad Saint-André. Or, il s'avère que nombre de ces « figures locales » ont pour la plupart le souhait de prendre du recul par rapport à leur investissement. Le directeur de l'Ehpad – en activité pendant notre recherche – a pris sa retraite en décembre 2020 après avoir grandement œuvré au projet de construction d'un nouvel Ehpad sur la commune. Mme la Maire a expliqué qu'elle n'envisageait pas de se représenter aux dernières élections, mais l'a fait parce que son premier adjoint ne souhaitait pas poser sa candidature à ce mandat. Enfin, plusieurs des personnes engagées au sein d'actions

destinées aux habitants âgés avancent elles-mêmes en âge, comme le président et trésorier d'une association d'aide à domicile l'explique: «Je suis dans l'association depuis 1986 ou 1987. Au début, j'étais trésorier, et il y a cinq-six ans, le président a voulu arrêter et, comme il n'y avait pas d'autre volontaire, j'ai pris sa succession. Et comme il n'y avait pas de volontaire non plus pour faire la trésorerie, disons que j'assume les deux postes. [...] Petit à petit, on s'investit, et à la fin on n'a plus beaucoup de temps à soi. Je suis retraité, j'ai 75 ans cette année. Parfois, c'est compliqué parce qu'on cumule un petit peu tout.»

D'une part, nous l'avons vu plus haut, l'avancée en âge n'est pas un obstacle à l'engagement local et au dynamisme d'une commune. Au contraire, ainsi que l'ont montré Anne-Marie Guillemard⁵⁴, Jean-Philippe Viriot-Durandal et Daniel Reguer⁵⁵, la retraite est pour certaines personnes synonyme d'engagement «social», «solidaire» et «citoyen», même si ces opportunités sont inégalement distribuées.

D'autre part, on pourrait considérer que les désengagements à venir de certaines de ces «figures locales» constituent une menace pour le dynamisme de la commune et les actions à destination des personnes âgées.

De l'engagement à la militance

L'autre élément qu'il convient de mentionner par rapport à l'engagement de quelques personnes issues d'un même profil est le risque d'une vision «endogamique» des problématiques et de leurs solutions. Ainsi dotés en capital symbolique et relationnel, ils sont devenus des «personnes-ressources» pour le territoire. Ces personnes font état d'une approche éclairée des questions gérontologiques qui s'appuient sur leurs connaissances des dispositifs d'aide et d'accompagnement, des enjeux

des politiques locales et une conception du « bien vieillir » qui repose sur la manière dont ils se projettent sur leur propre avenir. En cela, ils peuvent faire figure de « médiateurs », par exemple entre une personne âgée aidée et ses enfants concernant un projet de mobilité résidentielle. Ils sont également des facilitateurs en renseignant leurs interlocuteurs sur les options possibles en matière d'aide et de logement. Si ces ressources sont précieuses pour les habitants (âgés) de la commune, elles concourent à faire de ces personnes des « promoteurs » d'une certaine conception du « bien vieillir » qui s'avère androcentrée et socialement connotée puisque focalisée sur l'activité, le maintien de la santé et des capacités fonctionnelles et cognitives, permises notamment par une participation active à des activités sociales, de loisirs ou sportives.

« DÉCOMPLEXER » LE MODÈLE RURAL POUR AJUSTER L'ACCOMPAGNEMENT

De la mise en question du vieillir dans un contexte urbano-centré...

Les problématiques et les modèles « gérontologiques » relatifs aux questions de vieillissement et de territoire ont essentiellement été pensés au début des années 1960, dans un contexte de croissance urbaine et d'étalement des villes assimilés de manière un peu simpliste à la « modernité ». Ainsi, la question centrale qui tend à englober toutes les autres fut celle de l'adéquation entre les « modes de vie urbains » et l'avancée en âge. Dans ce cadre furent interrogées l'accélération et la technologisation des villes comme sources de mise à l'écart et de relégation des personnes âgées, mais également la montée de l'individualisme et le risque d'isolement et de solitude qu'il fait courir aux personnes âgées. Certains travaux⁵⁶ ont montré



la manière dont « la ville » pouvait conduire à des formes de ségrégation générationnelle spatiale notamment en termes d'usage de l'espace public. Avec la focale portée sur la dépendance à partir des années 1980⁵⁷, c'est essentiellement dans un contexte urbain que les questions des mobilités et de l'accessibilité ont été posées. Enfin, les normes d'un « bien vieillir » actif et participatif correspondent davantage à un modèle de citoyenneté urbaine.

C'est dans cette optique que se sont développés les labels « *aged friendly cities* » – « villes amies des aînées⁵⁸ » dans les pays francophones –, ou Monalisa⁵⁹, ou que l'enjeu de coordination des soins et des services⁶⁰ est devenu central pour le lien entre l'hôpital et la ville, et enfin que la notion de « société inclusive⁶¹ » s'est imposée. Ainsi, c'est principalement en raison de problématiques perçues comme urbaines que l'essentiel des dispositifs destinés aux personnes âgées a été mis en place; ces dispositifs ayant vocation à être évalués de manière systématique et déployés nationalement sur toujours plus de territoires, sans nécessairement faire l'objet d'une adaptation aux contextes locaux.

... À un questionnement qui intègre les spécificités rurales

Or, et bien que plusieurs de ces questionnements s'appliquent « aux campagnes », le cas de Xertigny montre qu'il est nécessaire de tenir compte des contraintes, mais aussi et surtout des ressources locales. Sur ce territoire « étendu », l'enquête de terrain fait apparaître que les intervenantes du domicile (livreuses de repas, aides à domicile...) sont, sans doute plus encore qu'en milieu urbain, des actrices indispensables au maintien du lien social des habitants âgés. Pour ces professionnelles, dont le métier implique des contraintes physiques, psychologiques et relationnelles aujourd'hui bien documentées⁶², les activités réelles dépassent bien souvent leurs

activités prescrites. Outre le soin et l'aide qu'elles apportent, elles sont également celles qui informent sur la vie de la commune, le voisinage, et surtout celles avec qui peuvent se nouer des liens qui dépassent le strict cadre professionnel car elles entrent dans l'intimité des foyers et par extension des vies des personnes âgées. La « continuité relationnelle » est souvent le principal élément de reconnaissance de la qualité de l'aide apportée du point de vue des personnes âgées⁶³. Dans ce cadre, le capital d'autochtonie de ces professionnelles – en d'autres termes les ressources dont elles disposent du fait de leur fort ancrage territorial et des relations sociales qui y sont déployées – pèse sans aucun doute sur la relation qu'elles peuvent tisser avec les usagers, voire constitue un indicateur important de la satisfaction exprimée par les bénéficiaires âgés originaires du territoire. C'est d'autant plus important que – ainsi que nous l'avons vu dans le cas de Mme J. – recevoir de l'aide peut être perçu par les bénéficiaires comme stigmatisant⁶⁴. Considérer l'aidant professionnel comme un membre de l'entourage peut constituer une manière de replacer l'accompagnement (qui relève du registre médical et professionnel) dans le registre de la compagnie.

Par ailleurs, le « travail informel » que déploient ces intervenantes à domicile s'inscrit de manière plus générale dans un partenariat fait d'interconnaissance qui participe à la qualité et à la réactivité de l'accompagnement. Ce « travail ensemble » permet une forme de complémentarité entre les services socio-sanitaires (et le bailleur social ainsi que la mairie pour certaines situations), les familles (quand celles-ci sont présentes), et parfois le territoire de vie (un voisinage « actif » par exemple).

Dans ce contexte, et bien que les enjeux de professionnalisation de l'aide à domicile tout comme ceux relatifs à la poussée réglementaire soient incontournables, il apparaît nécessaire de

préserver la dimension relationnelle et informelle inhérente à l'interconnaissance sous peine d'être confronté à un « non-recours » des services ou logements spécifiques. Plusieurs informateurs âgés ont expliqué ne pas vouloir bénéficier du portage des repas ou de l'aide proposée par les associations d'aide à domicile, mais ont déclaré accepter les repas préparés par le restaurant local ou l'aide d'une connaissance rétribuée de gré à gré. Sur un territoire où les kilomètres à parcourir rendent peu attractif le développement de services lucratifs, la perspective d'une coopération entre les associations d'aide à domicile historiques et les différents acteurs locaux pour faire émerger des solutions *ad hoc* semble plus adaptée qu'une tentative de reproduction de modèles importés.

La mairie comme « guichet unique »

La crise de la Covid-19 a montré que l'échelon local et une organisation horizontale étaient plus capables d'adaptabilité et de réactivité – notamment pour faire face à la pénurie de masques et de solution hydroalcoolique – que les structures pyramidales régionales et nationales. Ainsi, à Xertigny, comme souvent en milieu rural, la mairie représente fréquemment le premier « interlocuteur institutionnel » face à un questionnement, un besoin, une demande de soutien ou un problème quelconque.

Le champ gérontologique en France – comme celui de la santé – se caractérise par une importante fragmentation et une grande complexité pour les usagers âgés. Ces derniers se trouvent confrontés à une multiplicité d'acteurs issus d'univers professionnels différents (social et sanitaire) avec des prestations de services publics, associatives, privées et des dispositifs de coordination (CCAS, réseaux, Clic, Maia, DAC...) tendant à se superposer. Dans ce contexte, la mairie devrait demeurer le principal interlocuteur des personnes âgées et de leurs proches, non pas pour tout décider mais pour

renseigner et accompagner. Face à des institutions souvent nommées par des acronymes rarement significatifs, au sein desquelles les interlocuteurs sont changeants, la mairie constitue cet acteur de proximité matérialisé par un lieu et des personnes physiques à qui l'on peut parler, expliquer, et dont on peut espérer qu'elles finissent par nous connaître. La proximité et l'interconnaissance de la mairie et des personnes qui y travaillent sont d'une grande valeur pour les personnes âgées car cela fait écho aux solidarités traditionnelles.

Par sa fonction centralisatrice, la mairie peut être la porte d'entrée, le guichet unique auquel les habitants s'adressent. En retour, le personnel municipal se familiarise avec les habitants âgés et les considère tout à la fois comme des « administrés » qu'il faut accompagner et des « ressources » sur lesquelles s'appuyer.

FAIRE AVEC LA POPULATION ÂGÉE...

Depuis une vingtaine d'années, la Fondation de France a développé un programme qui s'intitule « Vieillir acteur et citoyen de son territoire » (VACT) et a pour objet de soutenir et valoriser les initiatives locales portées par des associations et/ou des institutions. Plusieurs des dimensions de ce programme trouvent un écho dans ce qui est déjà à l'œuvre à Xertigny et qui pourrait être valorisé.

Valoriser l'esprit village ?

Une analyse rapide de la littérature en matière d'initiatives visant à articuler les questions de vieillissement et de territoires montre que le « rural » – certes partiellement réifié – fait depuis plus de quinze ans figure de modèle pour certains programmes urbains. En effet, la forme villageoise constitue aujourd'hui une référence incontournable, comme

en témoigne l'initiative «générations» de la ville de Dijon plébiscitant le modèle rural et l'interconnaissance de ses habitants⁶⁵. Si, à Paris, dans le XIV^e arrondissement, la Maison ouverte (2000-2009), qui avait pour vocation de «prévenir par le lien social plutôt que guérir les effets de la désocialisation et des risques de perte d'autonomie⁶⁶», a fermé ses portes en raison du cloisonnement inhérent à la multiplicité des services publics, la Maison des associations de Xertigny peut réussir justement en raison d'une forme de centralisation municipale des services. À Xertigny, ce lieu ne demande qu'à pouvoir trouver son mode de fonctionnement en situation de pandémie, mais il apparaît propice, par sa conception, à favoriser les rencontres et l'interconnaissance entre les âges et entre les anciens et nouveaux habitants. La requalification à venir de l'Ehpad Saint-André soulève également la question de l'activation de relations intergénérationnelles.

Dans le cas du quartier Générations qui s'est développé à Dijon, l'originalité tient au fait que «les futurs locataires signent, pour obtenir leur logement, une charte appelée *Bonjour voisin*», engagement moral de se rendre des services et de contribuer à l'«esprit village⁶⁷». S'il ne semble pas nécessaire de faire signer une charte aux habitants de Xertigny, il s'avère que la *Gazette*, distribuée pendant le premier confinement, peut faire office de médium pour entretenir le lien entre les habitants et susciter des rencontres informelles entre gestionnaires et habitants.

Ainsi, il apparaît, que plutôt que de chercher des modèles clés en main, l'enjeu pour une commune comme Xertigny semble être surtout de promouvoir et de soutenir les initiatives locales. L'innovation d'«en bas» semble plus facilement enracinable que celles parachutées d'«en haut».



Les habitants âgés :

acteurs de la patrimonialisation du territoire

Nous avons montré la manière dont les seniors de Xertigny participent grandement du dynamisme associatif de la commune. Il s'avère que les échanges informels que nous avons eus avec plusieurs membres des Amis du Prielet soulignent que plusieurs d'entre eux sont aussi les témoins de l'histoire de Xertigny. Or, la connaissance et le partage de l'histoire d'un territoire contribuent à l'appropriation de celui-ci par l'intermédiaire d'un processus de patrimonialisation⁶⁸. En effet, l'intégration et l'attractivité d'un territoire pour ses habitants ne se limitent pas à son foncier, ses services et ses infrastructures, ni à l'offre culturelle ou/et de loisirs, elles sont aussi liées au sentiment d'y appartenir⁶⁹. Or, il apparaît que parmi les « figures locales », plusieurs personnes ne sont pas natives de Xertigny, mais elles ont fait leur ce territoire, et ont su tisser des liens avec ses habitants et son histoire.

Dans ce contexte, s'appuyer sur les témoignages des « anciens » de la commune et sur les archives recueillies autour des anciennes industries et commerces est un moyen de mettre en avant cette histoire locale, de la transmettre aux nouveaux habitants et aux jeunes générations, tout en valorisant ces seniors « passeurs de mémoire », leurs savoirs et leurs connaissances. L'enjeu serait de ne pas « figer » ces savoirs, cette mémoire et leurs porteurs – dans une image d'Épinal uniquement tournée vers le passé, comme cela a pu être le cas dans certaines démarches à consonance « folkloristes » –, mais d'en faire une thématique partagée entre habitants, favorisant en même temps la valorisation du territoire.

Trouver la « bonne distance » et garantir le libre choix

Pour ce dernier point, il nous paraît essentiel de conserver une certaine prudence vis-à-vis de la tendance à l'injonction lorsqu'il

est question d'administrer des « publics âgés » sur un territoire. En effet, s'il apparaît essentiel pour une commune et une intercommunalité de travailler au lien social et à l'intergénérationnel, le risque peut être d'aller trop loin. Si la solitude subie est une source de souffrance, il apparaît que celle-ci peut être choisie et que, dans ce cas, une proximité « forcée » peut être source de mal-être⁷⁰. En fonction du parcours de vie, des habitudes, certaines personnes âgées aspirent à une « retraite-retrait⁷¹ ». Activité et participation sociale, leitmotiv des politiques vieillesse depuis près de dix ans, ne doivent pas devenir un modèle contraignant pour celles et ceux qui ne s'y reconnaissent pas. Si certaines personnes âgées ont une appétence pour les activités collectives, que ces activités aient lieu au sein du bourg ou de l'Ehpad, d'autres aspirent à la tranquillité ou souhaitent rompre avec l'interconnaissance qu'elles ont vécue plus jeunes.

À ces aspects s'ajoutent ceux du choix contraint ou avéré d'une prise de distance avec les initiatives locales portées par le tissu associatif – dynamique – de la commune. Si la capacité à se mouvoir sur le territoire est centrale pour participer à la vie locale, les solutions pensées dans le champ de la mobilité ne sont pas toujours adéquates : les services d'accompagnement institutionnels peuvent être vécus comme stigmatisants ; le sentiment d'être éloigné des services est parfois ressenti par les habitants vivant dans le centre-bourg. À l'inverse, le recours à des services à domicile n'est pas toujours perçu comme le signe d'une dépendance, notamment quand il s'agit de commerces ambulants et de services à but lucratif.

En cela, le « droit au choix et le droit au risque » promu par la Fondation de France, secondarisé derrière le devoir de sécurité des Ehpad, constitue un enjeu fondamental de la citoyenneté et du « bien vieillir ».

NOTES DE FIN DE CHAPITRE

-
- 54 Anne-Marie Guillemard, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », art. cité.
-
- 55 Viriot-Durandal Jean-Philippe et Reguer Daniel, « Retraite, engagement social et citoyenneté active », *Gérontologie et Société*, vol. 34, n° 138, p. 143-164, 2011.
-
- 56 Monique Membrado et Aline Rouyer (dir.), *Habiter et vieillir*, Toulouse, Éres, 2013.
-
- 57 Bernard Ennuyer, « Histoire d'une catégorie », art. cité.
-
- 58 <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr>
-
- 59 <https://www.monalisa-asso.fr>
-
- 60 Jean-Claude Henrard et Isabelle Vedel, « L'enjeu de la coordination gérontologique en France », *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, p. 77-84, 2003.
-
- 61 http://www.creges.ca/wp-content/uploads/2018/10/2012_3_Cahier-du-CREGES_FR.pdf
-
- 62 Christelle Avril, « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées: contraintes et savoir-faire », *Le Mouvement social*, n° 3, p. 87-99, 2006.
-
- 63 Frédéric Balard, Marie-Christine Gely-Nargeot, Aline Corvol, Olivier Saint-Jean et Dominique Somme, « Case management for the elderly with complex needs: cross-linking the views of their role held by elderly people, their informal caregivers and the case managers », *BMC Health Services Research*, vol. 16, n° 1, p. 1-10, 2016.
-
- 64 Frédéric Balard, Aline Miron et Tatiana Botteau, « The Social Inclusion of Older People in France: Social Participation, Loneliness and Giving », *Journal of Gerontology and Geriatric Medicine*, 5/3, 2019.

-
- 65 Dominique Argoud, Gisèle Bessac et Pierre-Henri Daure, « Territoires et vieillissement: l'invention au quotidien », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, p. 28-32, 2006.
-
- 66 Cf. « Fermeture de la maison ouverte », www.parisxiv.com, 21 octobre 2009.
-
- 67 Dominique Argoud, Gisèle Bessac et Pierre-Henri Daure, « Territoires et vieillissement », art. cité.
-
- 68 « *Le patrimoine existe, certes, non pas en soi mais parce que nous le faisons exister comme tel. [...] Ce n'est pas en analysant l'objet que l'on saura si l'on peut dire de lui que c'est du patrimoine mais en interrogeant ceux qui font exister cet objet comme du patrimoine. Le patrimoine ne leur est pas donné; ce sont eux et nous, en tant que membre d'un groupe social, qui le construisons. A travers la patrimonialisation, un groupe d'individus espère proposer une certaine intelligibilité de l'univers social auquel ils appartiennent en réordonnant des événements, des œuvres, des objets, en les instituant comme des repères capables d'accomplir ce projet* » (Denis Cerlet, https://cmtra.org/Nos_actions/Lettres_dinformation/563_Les_reflets_du_patrimoine.html).
-
- 69 France Guérin-Pace, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 298-308, 2006.
-
- 70 Anne-Sophie Cousteaux et Jean-Louis Pan Ké Shon, « Le mal-être a-t-il un genre? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1, p. 53-92, 2008.
-
- 71 Anne-Marie Guillemard, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », art. cité.



CONCLUSION

Qu'est-ce que le croisement d'une sociologie du territoire et du vieillissement peut permettre d'apporter via une étude de cas telle que celle de Xertigny ? Ainsi que le rappellent Antoine Hennion et ses coauteurs, si l'étude de cas ne peut offrir la profondeur d'analyse d'une ethnographie sur le temps long, elle « joue l'unité de lieu et de temps. C'est un moment concentré, dont on espère que, au moins de façon relative, il se suffise à lui-même et permette de mieux comprendre un phénomène [...]. Il ne s'agit plus de réduire une situation complexe à quelques variables indépendantes, mais au contraire de se donner les moyens de saisir toute la complexité du réel en profitant de ce qu'on l'a entourée d'une clôture. [...] Saisir les réalités avec leurs mots, et inversement comprendre les mots avec ce qu'ils charrient, c'est précisément le décalage méthodologique qu'apporte l'étude de cas⁷² ».

Considérant cette conception de l'étude de cas, tournée davantage vers la condensation que la réduction et le portrait type simplifié, cette recherche sur Xertigny avec ses acteurs et habitants, a permis de mettre en lumière la manière dont les enjeux relatifs aux trajectoires du vieillir en milieu rural sont traversés par des dimensions contextuelles manifestes.

Pour ce qui est du cadrage temporel, il convient de considérer les spécificités liées au temps long et notamment les effets de la « désindustrialisation » de la commune sur les représentations et l'usage que se font les habitants du territoire élargi. Il s'agit aussi de noter que l'enquête s'est déroulée lors de la première vague épidémique, révélant par là même les configurations et reconfigurations des groupes d'âges qui sont à l'œuvre, brouillant les réifications que cachent entre autres les termes de seniors et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Quant au cadre spatial, nous avons précisé la manière dont le couple centre-bourg/hameaux influence les représentations que se font les acteurs du territoire des personnes âgées les plus « fragiles » et comment les âgés qui vivent dans ces « périphéries » conçoivent leur rapport au bourg et à l'offre de services. Nous avons également souligné la nécessité de saisir la place de la commune dans des enjeux territoriaux plus larges. À ce titre, il apparaît que l'inscription de la commune dans une intercommunalité ne fait pas disparaître les effets de concurrence entre les communes à l'égard des nouveaux habitants. Par ailleurs, ce rapport illustre l'incapacité politique – au-delà de Xertigny – à penser l'installation du public âgé sur le territoire comme une forme d'attractivité.

Surtout, et cela constitue sans doute le résultat central de la recherche, nous avons montré comment les trajectoires résidentielles pensées par certains acteurs politiques conduisent à des projections vers des formes d'offres résidentielles qui apparaissent aujourd'hui en décalage avec les trajectoires réelles et celles envisagées par les seniors du territoire.

Cette recherche a aussi permis de remettre en question des préjugés à l'égard du milieu rural et des personnes âgées. Le dynamisme d'un territoire n'est pas antinomique avec son vieillissement, pour peu que l'on mette à distance les modèles injonctifs peu appropriés pour comprendre les trajectoires du vieillir et les façons de les accompagner. Pour ce faire, il semble nécessaire de s'appuyer sur des coopérations horizontales au sein desquelles la mairie fait figure d'acteur central.

72 Hennion Antoine, Vidal-Naquet Pierre, Guichet Franck et Hénaut Léonie, « Une ethnographie de la relation d'aide : de la ruse à la fiction, comment concilier protection et autonomie », rapport de recherche pour la Mire (Drees), 2012.



**NOTE
MÉTHODOLOGIQUE
BIOGRAPHIE
DES AUTEURS
BIBLIOGRAPHIE**

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Notre méthodologie se compose de plusieurs phases de travail menées concurremment :

- une revue de la littérature scientifique centrée sur la sociologie et la géographie relatives aux questions de vieillissement et de ruralité. En complément de ces lectures, nous avons également assisté à plusieurs conférences scientifiques;
- une analyse documentaire des rapports institutionnels, associatifs (diagnostics, rapports d'activité...) et cartographiques permettant de mieux appréhender les dynamiques locales liées au vieillissement à l'échelle de la commune comme du bassin de vie;
- la réalisation de 33 entretiens (dont 36 personnes enquêtées au total) semi-directifs et enregistrés, auprès d'acteurs locaux et de personnes âgées du territoire;
- 15 journées d'immersion permettant d'appréhender le territoire et le quotidien des acteurs in situ. Ces journées ont donné lieu à des discussions informelles avec les différents acteurs et un travail dit « d'imprégnation au terrain »;
- une demi-journée dite de coconstruction le lundi 14 septembre 2020, où nous avons pu discuter des résultats intermédiaires de la recherche avec 26 personnes-ressources impliquées durant la phase d'enquête.

La mise en œuvre de cette méthodologie a été possible grâce au concours des personnes rencontrées à l'occasion de cette enquête. L'équipe tient à remercier sincèrement les personnes sans qui cette recherche – conduite durant la pandémie de la Covid 19 – n'aurait pu aboutir et nos partenaires de premiers plans à savoir la mairie de Xertigny et la CAE.

Nos remerciements s'adressent aux institutions territoriales locales et aux professionnels qui y exercent, en particulier, Armelle Lajaunie (Dreal), Bruno Mougenot (DDT 88), Nicole Claudel (CD 88), Karine Legrand (CAE d'Épinal) et Florence Lahache (interlocutrice de référence à la CAE d'Épinal).

Nous remercions celles et ceux avec qui cette recherche a été menée, les élus et le personnel des services de la municipalité de Xertigny, les professionnels de l'Ehpad Saint-André et des services d'aide à domicile (ADMR de Xertigny/Bains-les-Bains, Association intercommunale du pays de la Vôge), du bailleur social Vosgelis, les bénévoles de l'association locale des Amis du Prielet, ainsi que les habitants de Xertigny dont les témoignages et expertises furent si précieux. Il nous est impossible de citer toutes les personnes qui ont participé à cette recherche, notamment pour des raisons d'anonymat. Nous nous limiterons donc à citer Véronique Marcot (maire de Xertigny) pour son soutien indéfectible tout au long de la recherche, Lise-Marie Heiderich (directrice générale des Services) et Daniel Picard (directeur de l'Ehpad) pour leur engagement à nos côtés.

Enfin, nous remercions les membres du programmes POPSU Territoires qui ont soutenu notre projet: Jean-Baptiste Marie, Aurore Meyfroidt, Hélène Milet et Julien Moulard.

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Frédéric Balard est maître de conférences en sociologie à l'université de Lorraine (Nancy) et rédacteur en chef de la revue *Gérontologie et Société*. Ses recherches portent sur le vécu du grand âge, de la maladie d'Alzheimer, de la longévité et de la fin de vie dans l'âge avancé. Il a dirigé le projet Suicidâge (2016-2020) consacré au suicide des personnes âgées et est aujourd'hui engagé dans les projets Covidehpad (2020-2022) et Covidomicile (2021-2023), qui étudient l'impact de la pandémie sur la vie des personnes âgées. Conduit avec Elsa Martin, le projet « Habiter et vieillir à Xertigny » (2019-2021) analyse les trajectoires de vieillissement en milieu rural.

Elsa Martin est maîtresse de conférences en sociologie urbaine à l'université de Lorraine (Nancy). Ses recherches portent sur les villes petites et moyennes, l'attractivité des centres-villes, les politiques de patrimonialisation, et sur les usages et représentations de ceux qui peuvent être concernés par les politiques publiques mises en œuvre localement. Elle a contribué au projet d'évaluation de résorption d'un bidonville (2018-2018) consacré au relogement des occupants d'un bidonville à Metz et est aujourd'hui engagée dans le projet « La présence marchande en ville : un levier pour repenser l'attractivité d'un territoire ? » (2020-2022), et contribue au projet de recherche UNS (2020-2021) qui étudie l'aménagement d'une zone de baignade naturelle en ville moyenne. Conduit avec Frédéric Balard, le projet « Habiter et vieillir à Xertigny » (2019-2021) analyse les trajectoires de vieillissement en milieu rural.

Johan Freichel, titulaire d'un master 2 de sociologie, exerce au Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S) à l'université de Lorraine ou au sein de structures associatives d'études, auprès d'institutions et de collectivités locales. Ses thématiques de travail portent sur les questions relatives aux politiques du vieillissement, aux modes de vie des personnes retraitées, aux expériences vécues au grand âge. La démarche menée à Xertigny s'inscrit dans la continuité de sa pratique de l'intervention sociologique conjuguant approche scientifique et participation à l'action.

BIBLIOGRAPHIE

Argoud Dominique, « Nouveaux acteurs, nouveaux enjeux: quel avenir pour l'action sociale vieillesse? », *Vie sociale*, vol. 3, n° 15, p. 101-115, 2016.

Argoud Dominique, Bessac Gisèle et Daure Pierre-Henri, « Territoires et vieillissement: l'invention au quotidien », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, p. 28-32, 2006.

Auzzino Tacnet D., « La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en Ehpad », *Gérontologie et Société*, vol. 32, n° 4, p. 99-121, 2009.

Avril Christelle, « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées: contraintes et savoir-faire », *Le Mouvement social*, n° 3, p. 87-99, 2006.

Balard Frédéric, « "Bien vieillir" et "faire bonne vieillesse": perspective anthropologique et paroles de centenaires », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 44, n° 1, p. 75-95, 2013.

Balard Frédéric et Somme Dominique, « Faire que l'habitat reste ordinaire: le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile », *Gérontologie et Société*, vol. 34, n° 136, p. 105-118, 2011.

Balard Frédéric et Somme Dominique, « Le refus d'aide et de soin des personnes âgées en situation complexe », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 24, n° 1, p. 85-100, 2011.

Balard Frédéric, Gely-Nargeot Marie-Christine, Corvol Aline, Saint-Jean Olivier et Somme Dominique, « Case management for the elderly with complex needs: cross-linking the views of their role held by elderly people, their informal caregivers and the case managers », *BMC Health Services Research*, vol. 16, n° 1, p. 1-10, 2016.

Balard Frédéric, Miron Aline et Botteau Tatiana, « The social inclusion of older people in France: social participation, loneliness and giving », *Journal of Gerontology and Geriatric Medicine*, vol. 5, n° 3, 2019.

Balard Frédéric et Corvol Aline, « Covid et personnes âgées: liaisons dangereuses », *Gérontologie et Société*, vol. 42, n° 162, p. 9-14, 2020.

Baltes Paul B., « On the incomplete architecture of human ontogeny: selection, optimization, and compensation as foundation of developmental theory », *American Psychologist*, vol. 52, n° 4, 1997.

Berra Nora, « Intervention de Madame Nora Berra », *Gérontologie et Société*, vol. 33, n° 132, 2010.

Blanchet Mickaël, « Le vieillissement des campagnes : éléments d'introduction démographique et géographique », *Gérontologie et Société*, vol. 36, n° 146, p. 21-38, 2013.

Bonerandi Emmanuelle, « Les pôles d'excellence rurale "services et accueil" : réponse à des besoins, structuration de services ou création d'emplois en milieu rural? », *Pour*, vol. 1, n° 208, p. 157-163, 2011.

Bourdelaïs Patrice, *L'Âge de la vieillesse*, Paris, Odile Jacob, 1993.

Caradec Vincent, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et Société*, vol. 3, n° 52, p. 11-37, 2007.

Caradec Vincent, *Le Couple à l'heure de la retraite*, Rennes, PUR, 2015.

Charpentier Michèle et Quéniart Anne (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*, Québec, PUQ, 2007.

Coquard Benoît, *Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019.

Cousteaux Anne-Sophie et Pan Ké Shon Jean-Louis, « Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1, p. 53-92, 2008.

Cusin François, « Économie résidentielle et dynamiques sociologiques de l'attractivité des territoires », *Pour*, vol. 4, n° 199, p. 69-80, 2008.

Demoli Yoann, « Les femmes prennent le volant : diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du xx^e siècle », *Travail, Genre et Sociétés*, vol. 2, n° 32, p. 119-140, 2014.

Deshayes Jean-Luc, Gouju Alissia et Voléry Ingrid, « La construction sociale des espaces ruraux », *Savoir/Agir*, vol. 4, n° 38, p. 105-112, 2016.

Détang-Dessendre Cécile et Piguet Virginie, «Les ruraux en 1999: qui sont-ils et d'où viennent-ils?», *Inra Sciences sociales*, n°s 1-2, 2003.

Édouard Jean-Charles, «L'attrait des petites villes, une chance pour redynamiser leur centralité?», *Belgeo*, vol. 3, n° 3, 2019 [en ligne].

Ennuyer Bernard, «Histoire d'une catégorie: "personnes âgées dépendantes"», in Martin Claude, *La Dépendance des personnes âgées: quelles politiques en Europe?*, Rennes, PUR, 2003.

Ennuyer Bernard, «La discrimination par l'âge des "personnes âgées": conjonction de représentations sociales majoritairement négatives et d'une politique vieillesse qui a institué la catégorie "personnes âgées" comme posant problème à la société», *La Revue des droits de l'homme*, n° 17, 2020 [en ligne].

Fizzala Arnaud, «Les durées de séjour en Ehpad: une analyse à partir de l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) 2011», *Les Dossiers de la Drees*, n° 15, 2017.

Ghekière Jean-François et Houillon Vincent, «Le vieillissement démographique des communes côtières en France: un phénomène uniforme?», *Espace, Populations, Sociétés*, n°s 1-2, p. 59-93, 2013.

Grand Alain, «Du rapport Laroque à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement: cinquante-cinq ans de politique vieillesse en France», *Vie sociale*, vol. 3, n° 15, p. 13-25, 2016.

Gucher Catherine, «Le vieillissement des populations et des territoires au prisme d'une ruralité transformée», *Gérontologie et Société*, vol. 36, n° 146, p. 11-20, 2013.

Gucher Catherine, «La participation sociale des retraités», *Pour*, vol. 1, n° 233, p. 163-169, 2018.

Guérin-Pace France, «Sentiment d'appartenance et territoires identitaires», *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 298-308, 2006.

Guichardon Magali, «Quand l'entrée en Ehpad est un choix», *Gérontologie et Société*, vol. 28, n° 112, p. 157-162, 2005.

Guillemard Anne-Marie, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et Société*, vol. 25, n° 102, p. 53-66, 2002.

Haut Comité consultatif de la population et de la famille, *Politique de la vieillesse: rapport de la Commission d'études des problèmes de la vieillesse présidée par Monsieur Pierre Laroque*, Paris, La Documentation française, 1962.

Hénaff-Pineau Pia, « Vieillir sportif, le nouveau mode de vie des seniors », in Caradec Vincent, Mallon Isabelle et Hummel Cornelia (dir.), *Vieillesse et vieillissements: regards sociologiques*, Rennes, PUR, 2014.

Henrard Jean-Claude et Vedel Isabelle, « L'enjeu de la coordination gérontologique en France », *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, p. 77-84, 2003.

Kayser Bernard, *La Renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990.

Le Galès Patrick, *Le Retour des villes européennes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2011.

Libault Dominique, « Concertation grand âge et autonomie », rapport au ministère des Solidarités et de la Santé, mars 2019.

Loffeier Iris, *Panser des jambes de bois? La vieillesse, catégorie d'existence et de travail en maison de retraite*, Paris, PUF, 2015.

Mallon Isabelle, *Vivre en maison de retraite: le dernier chez-soi*, Rennes, PUR, 2004.

Membrado Monique et Rouyer Aline, *Habiter et vieillir*, Toulouse, Éres, 2013.

Morin Bruno, « Qui habite en milieu rural? », *Informations sociales*, vol. 164, n° 2, p. 11-22, 2011.

Morin Lucas, « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en France métropolitaine en 2014 », *La Revue de gériatrie*, vol. 40, n° 9, 2015.

Nowik Laurent et Morel Guy, « Engagement associatif: ces retraités qui veulent être utiles aux autres... », communication au congrès de l'Association française de sociologie, Bordeaux, 2006.

Nowik Laurent et Thalineau Alain, « La mobilité résidentielle au milieu de la retraite : un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, p. 41-51, 2010.

Pennec Simone, « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », in Membrado Monique et Rouyer Alice (dir.), *Habiter et vieillir : vers de nouvelles demeures*, Toulouse, Érès, 2013.

Renahy Nicolas, *Les Gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005

Saint-Jean Oliver et Somme Dominique, « Taux d'encadrement et médicalisation des établissements d'accueil pour personnes âgées, données de l'enquête Ehpa », *Gérontologie et Société*, vol. 26, n° 104, p. 13-21, 2003.

Simard Majella, « Le vieillissement de la population en milieu rural québécois », *Revue Organisations & Territoires*, vol. 29, n° 1, p. 9-17, 2020.

Taulelle François, « Ce que nous avons vu en matière de services publics dans les quatre pays de l'étude : le délaissement du territoire », *Sciences de la société*, no 86, p. 5-13, 2012.

Viriot-Durandal Jean-Philippe et Reguer Daniel, « Retraite, engagement social et citoyenneté active », *Gérontologie et Société*, vol. 34, no 138, p. 143-164, 2011.

CRÉDITS

Photographies

L'ensemble des photos de cet ouvrage est issu d'un reportage terrain effectué en décembre 2021 par Emmanuel du Bourg.

Identité graphique

Travaux-Pratiques

La collection « Les Carnets de Territoires » est le fruit d'un projet réunissant la sous-direction de l'aménagement durable de la direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature (ministère de la Transition écologique), le Plan urbanisme construction architecture et la Cité de l'architecture et du patrimoine. À travers des portraits de territoires, elle vise à révéler la diversité des territoires, des dynamiques d'acteurs et des enjeux de l'action publique locale, sous la forme de résultats de recherche ou d'études de terrain.

Les études de cas du programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) sont menées dans les petites villes par des équipes de chercheurs et de chercheuses, mobilisés pour analyser les dynamiques des territoires au plus près du terrain. Les résultats sont construits et discutés avec les élus, acteurs et partenaires locaux. De cet ancrage dans l'unicité des territoires émergent des cas d'école, ferments d'un nouveau récit territorial.

À l'échelle nationale, le programme « Territoires » est l'opérateur recherche du programme Petites villes de demain et mobilise un collège des partenaires composé du Plan urbanisme construction architecture, de la sous-direction de l'aménagement durable de la direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature (ministère de la Transition écologique), de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de la Banque des territoires et l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts, le Réseau rural français, l'Union européenne et le Feader, le Commissariat du Massif central, du ministère de la Culture, de la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'Agence d'urbanisme Bordeaux-Aquitaine - a'urba, l'Union sociale pour l'habitat, la Fédération nationale des agences d'urbanisme, l'Agence de la transition écologique, l'Assemblée nationale, la Fédération nationale des parc naturels régionaux, l'Association des maires ruraux de France, Intercommunalités de France – ADCF, la Fabrique de la cité, Le Conseil général de l'environnement et du développement durable, 1000 doctorants pour les territoires.

+

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES (POPSU)

Secrétaire permanente
du Plan urbanisme
construction architecture
Hélène Peskine

Directeur général de L'Europe des
projets architecturaux et urbains
Jean-Baptiste Marie

Président du conseil stratégique
POPSU
Jean-Marc Offner

Responsable scientifique
du programme Territoires
Hélène Reigner

Responsable du programme Territoires
Hélène Milet

Coordination
Aurore Meyfroidt

+

Groupement d'intérêt public L'Europe
des projets architecturaux et urbains
Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités
territoriales
Plan urbanisme construction architecture
Grande Arche paroi sud
92055 La Défense Cedex
+ 33 (0)1 40 81 24 37

+

ÉDITIONS AUTREMENT

Partenariats éditoriaux
Henri Julien et Emmanuelle Rolland

Édition
Virginie Maubourguet

Relecture
Alice Breuil

Adaptation et mise en page
Claude-Olivier Four

Fabrication
Élodie Conjat

Autrement, une marque de Flammarion S.A.
© Flammarion, Paris, 2022
Tous droits réservés
ISBN : 978-2-08-028008-4
N° d'édition : L.01EHAN000117.N001
Dépôt légal : mars 2022
www.autrement.com
partenariats@autrement.com
Achevé d'imprimer par GPS Group
en mars 2022

+